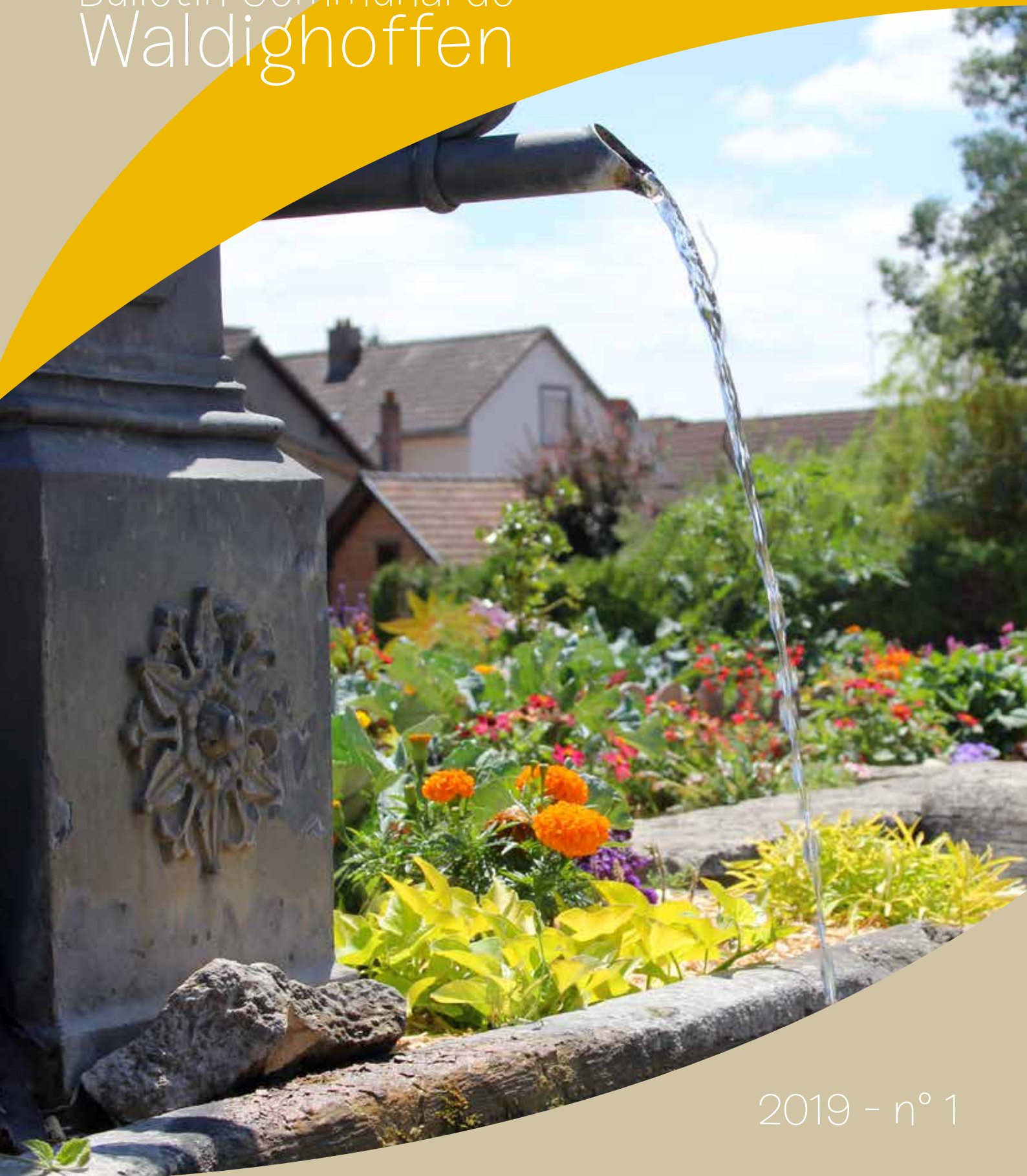


Reflet

Bulletin Communal de
Waldighoffen



2019 - n° 1

SOMMAIRE

- 01** Le mot du Maire
- 03** Synthèse des comptes-rendus des délibérations du Conseil Municipal de Waldighoffen
- 16** Le budget primitif
- 18** Quête pour la ligue contre le cancer
- 20** A la médiathèque
- 22** Événements au fil des jours
- 32** Des nouvelles de notre école
- 37** Des nouvelles de notre marché
- 38** Le coin des enfants
- 39** L'agenda
- 40** Les grands anniversaires du 2^{ème} semestre 2019
- 42** L'état civil - 1^{er} semestre 2019
- 43** Opération brioches 2019 de l'APEI Sud Alsace
- 44** Zoom sur nos jubilaires
- 46** Expo-photos
- 49** Opération tranquillité vacances
- 52** Jeux

Le Mot du Maire



Chères Waldighoffenoises,
Chers Waldighoffenois,

Avec l'été la période des vacances se profile. C'est pour les uns du repos, de la détente, des balades dans notre beau paysage sundgauvien, pour les autres c'est la découverte, le dépaysement dans des contrées plus lointaines. Mais, c'est pour tous la saison de prendre le temps.

Le 19 mai, la troisième édition de la journée citoyenne a réuni dès 8 heures un grand nombre d'entre vous. Je vous remercie toutes et tous pour votre implication dans les différents travaux programmés et pour votre bonne humeur communicative.

Le 2 juin, dans le cadre du parcours « art et nature Stuwa » organisé par le Pôle d'équilibre territorial et rural du Sundgau, a eu lieu l'inauguration de l'œuvre d'art de l'artiste Madame Anne Fischer, un poêle en faïence qui s'inspire de nos traditions. Elle est située au bord de la piste cyclable en direction de Roppentzwiller. Je remercie vivement Monsieur Fabien Dietschy, qui au titre de président du Conseil de développement du Sundgau, a œuvré pour que ce projet voie le jour ici, à Waldighoffen.

La portion de voie verte pour les cyclistes qui reliera Illtal à Waldighoffen est actuellement en cours de réalisation. Des travaux de renouvellement de chaussée sur la RD 463 et la RD 9 bis (rue du Maréchal Joffre, depuis la place de la Mairie jusqu'au carrefour de Steinsoultz) débiteront courant juillet. La pose de bordures de trottoirs et d'avaloirs, réalisée en amont, sera à la charge de la commune. La mise en œuvre des enrobés du tapis final, financée par le département, est prévue pour le 29 juillet. La commune communiquera avec les riverains et les commerçants impactés par ces travaux.

C'est à la rentrée de septembre que débutera l'aménagement de la place de la mairie. Le plan d'entretien et de rénovation des bâtiments communaux se poursuit par la réfection de la toiture de l'école primaire pendant les vacances d'été. Le péricolaire sera réceptionné en fin d'année 2019. Les enfants devraient être installés dans les nouveaux locaux après les vacances de Noël ou d'hiver. La création d'une micro-crèche est également prévue au pôle médical.

Notre commune est connue pour son tissu économique. La multiplicité des petites et moyennes entreprises, les commerces et l'artisanat sont complétés par la diversité des services de santé et des services à la personne. Cette situation résulte et témoigne d'une centralité de notre bassin de vie avec nos communes voisines. C'est un atout considérable pour faciliter notre vie quotidienne. Soutenir l'économie locale et la proximité renforce le relationnel entre nous tous. Sachons saisir et apprécier cette chance. A nous de l'utiliser au mieux. Avec nos associations, c'est un tout qui renforce notre qualité de vie.

L'arrivée des beaux jours donne envie de jardiner. Je rappelle à chacun l'arrêté municipal portant sur la lutte contre les nuisances sonores que je vous invite à respecter pour le bien vivre ensemble. Je vous souhaite dans tous les cas d'agréables moments entre amis, voisins et en famille pour mettre à profit ces belles journées d'été qui s'annoncent.

Très cordialement.
Votre Maire, Jean-Claude SCHIELIN



Synthèse des comptes-rendus des délibérations du Conseil Municipal de WALDIGHOFFEN

Du 5 novembre 2018 au 12 avril 2019

Note : les comptes rendus intégraux sont disponibles sur le site internet de la Commune (www.waldighoffen.com) et en mairie. Seule figure ci-après la synthèse des comptes-rendus approuvés par le Conseil Municipal à la date d'impression du bulletin municipal.

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2018

Membres présents : SCHIELIN Jean-Claude, RIEGERT Patrick, HATSCH Serge, WUNENBURGER Anne, FRIEDL Jacqueline, BILGER Martine, EGLIN Béatrice, MUNCH Patrick, DIETSCHY Fabien, MARY Etienne, LABORDE Marie (présente à partir de 21h30 - point 9).

Membres absents : Non excusés : POUVREAU Isabelle.

Excusés : JERMANN Françoise (procuration à MUNCH Patrick), WALCH Eric (procuration à WUNENBURGER Anne), OSINSKI Eliane (procuration à EGLIN Béatrice), NUSSBAUMER Michel (procuration à SCHIELIN Jean-Claude), RUETSCH Karine (procuration à HATSCH Serge), GISSINGER Marie, SCHULL Pierre (procuration à BILGER Martine), LABORDE Marie - absente jusqu'à 21h30 (procuration à RIEGERT Patrick).

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29.08.2018

2. APPROBATION DES STATUTS MODIFIÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUNDGAU

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Sundgau (CCS) a procédé à l'adoption de ses statuts le 28 juin 2018. Après qu'aient été rappelées ses compétences obligatoires, optionnelles et facultatives, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés **APPROUVE** les nouveaux statuts annexés à la présente délibération.

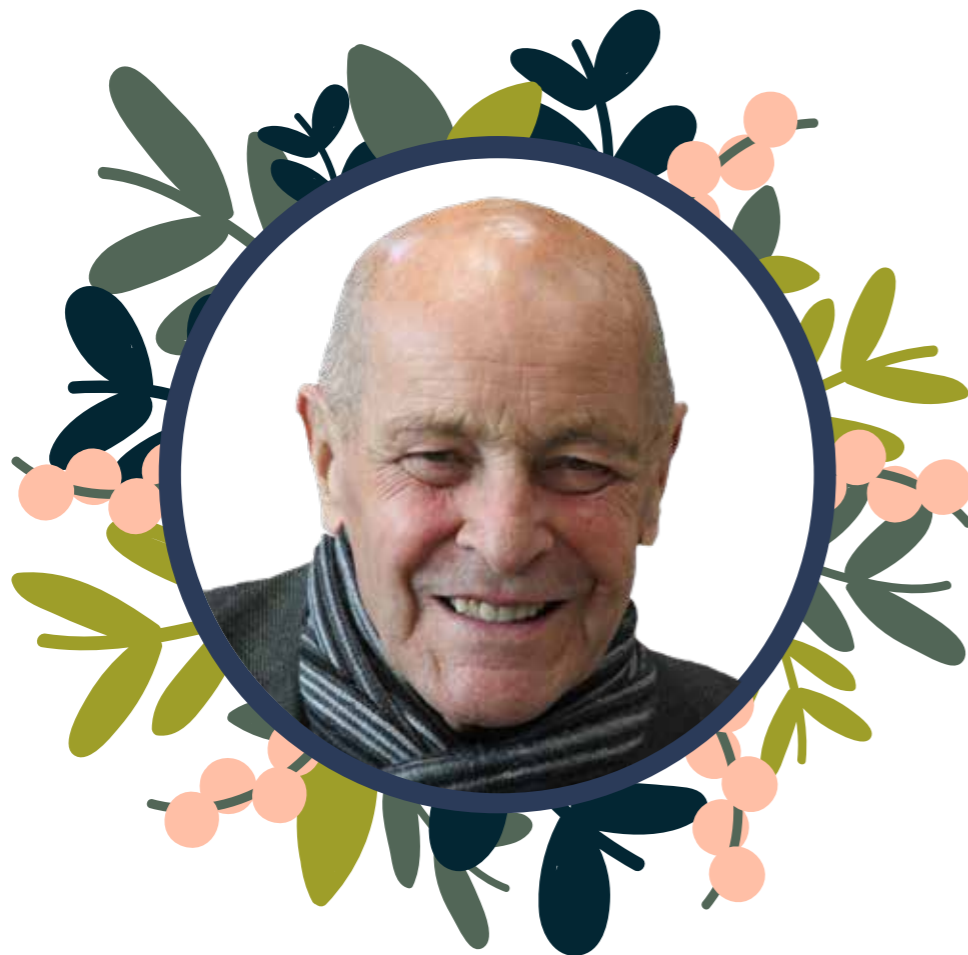
3) OFFICE NATIONAL DES FORÊTS : ÉTAT DE PRÉVISION DES COUPES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes Sundgau (CCS) est soumise au régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Depuis lors, la fiscalité professionnelle des communes est intégralement perçue par la CCS, qui reverse à la commune une Attribution de Compensation (AC). Cette attribution de compensation correspond au produit de la fiscalité professionnelle perçue par les communes l'année N-1 du passage à la FPU, éventuellement réduite ou majorée de charges transférées.

Une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a été constituée afin d'évaluer le coût des charges transférées et d'établir un rapport à chaque transfert de compétence.

En 2018, la CCS se voit transférer les compétences "GEMAPI" et "Périscolaire".

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés **APPROUVE** le rapport de la CLECT 2018 tel que ci-annexé.



Monsieur Paul Goldemann n'est plus.

Président de l'UNC de Waldighoffen de 2005 jusqu'à l'année dernière, Paul Goldemann nous a quittés en janvier dernier dans sa 86^{ème} année

Typographe de profession, après des débuts à L'Alsace, il a fini sa carrière en 1997 en qualité de directeur commercial de l'imprimerie BDV de Bâle.

Arrivé à Waldighoffen en 1994, il a eu une vie bien remplie : chasseur alpin sous les drapeaux, puis membre du ski club des Vosges et cycliste chevronné, il avait été affecté à l'armée de l'air en Algérie et au Maroc, ce qui lui a valu plusieurs distinctions.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme chaleureux et engagé dans la vie associative.

Synthèse des comptes rendus

4. CONVENTION DE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUNDGAU POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le Conseil de la Communauté de Communes Sundgau a défini comme action d'intérêt communautaire lors de sa séance du 27 septembre 2017 la participation financière au déploiement de la fibre optique sur son territoire dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN). La Communauté de Communes a signé à cet effet une convention de financement avec la Région Grand Est le 18 janvier 2018.

Il est prévu la pose de 874 prises à Waldighoffen. Le coût des travaux s'élève à 152 950 € dont 76 475 € sont à la charge de la Commune payable à moitié en 2019, et le solde à la réception des travaux. La Communauté de Communes Sundgau participe également à hauteur de 76 475 €.

Les raccordements se feront en limite de propriété. Chaque usager pourra s'abonner auprès de l'opérateur de son choix pour le raccordement de son installation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DECIDE** de conclure avec la Communauté de Communes Sundgau une convention de financement pour le versement d'un fonds de concours à la Communauté de Communes à hauteur de 50 % du coût des travaux de déploiement de la fibre optique ; **APPROUVE** les termes de la convention de versement de fonds de concours à la Communauté de Communes Sundgau pour le déploiement de la fibre optique ; **AUTORISE** le Maire à signer la convention de financement pour le versement d'un fonds de concours à la Communauté de Communes Sundgau.

5. PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ À LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE PRÉVOYANCE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION MUTUALISÉE PROPOSÉE PAR LE CENTRE DE GESTION.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DÉCIDE** :

- Article 1 : d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque Prévoyance ;
- Article 2 : de fixer le montant de participation pour le risque Prévoyance, dans la limite de la cotisation versée par l'agent, à : 5 € par mois, indexé sur l'évolution du traitement brut indiciaire ou par l'augmentation du point d'indice de la fonction publique.
- Article 3 : d'adhérer à la convention de participation pour le risque Prévoyance, avec effet au 01.01.2019 pour une durée de 6 ans avec une possibilité de prorogation d'une durée maximale d'un an en cas de motifs d'intérêt général
- Article 4 : d'autoriser le Maire à prendre et à signer tous les actes relatifs à l'adhésion.

6. MODIFICATION DE LA DURÉE DE TRAVAIL D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

7. CRÉATION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DU RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE

La réforme portant création du répertoire électoral unique (REU) confère désormais aux Maires la responsabilité de la révision des listes électorales de leur commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DESIGNE** : Mme Osinski Eliane, Mme Friedl Jacqueline, Mme Eglin Béatrice, conseillers municipaux de la liste « Construisons l'avenir de Waldighoffen » et M. Dietschy Fabien, M. Mary Etienne, conseillers municipaux de la liste « Unis pour réussir Waldighoffen », membres de la commission de contrôle de la Commune de Waldighoffen à compter du 1er janvier 2019.

8. VENTE DE TERRAIN À M. FRÉDÉRIC PARMENTIER : DÉCLASSEMENT ET INTÉGRATION DANS LE DOMAINE PRIVÉ

Un talus sans utilité communale situé le long de la rue des Ecureuils pourrait être rattaché à la propriété

privée voisine. Son déclassement n'altère pas la sécurité et la circulation des véhicules et des piétons. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **CONSTATE** la désaffectation de la parcelle cadastrée section 07 n°490, d'une superficie de 172 m², sise rue des Ecureuils, **DECIDE** du déclassement de la parcelle cadastrée section 07 n°490 et son intégration dans le domaine privé communal ; **CONFIRME** la cession de ladite parcelle à M. Frédéric Parmentier au prix de vente de 5000 € l'are ; **AUTORISE** le Maire à signer l'acte de vente et tous les documents s'y rapportant.

9. FIXATION D'UN TARIF POUR LA MISE À DISPOSITION DU PODIUM DE LA SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **FIXE** les tarifs suivants à compter du 1er janvier 2019 :

- Mise à disposition de la scène de la salle polyvalente : 50 €.
- Montage / démontage de la scène de la salle polyvalente : 50 €.

10. FIXATION D'UN TARIF POUR LA MISE À DISPOSITION DE LA PISTE DE DANSE DE LA SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **FIXE** les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2019 :

- Mise à disposition de la piste de danse de la salle polyvalente : 50 €.
- Montage / démontage de la piste de danse de la salle polyvalente : 50 €.

11. RENOUELEMENT DU CONTRAT DE SERVICES D'APPLICATIFS DECALOG

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **APPROUVE** le renouvellement du contrat de services d'Applicatifs DECALOG avec accès à la plateforme e-Paprika (logiciel de gestion de la médiathèque) et connecteurs Babélio et IndexPresse ; **APPROUVE** l'offre de la Société DECALOG, dont les prestations s'élèvent annuellement à 1 158,13 € HT, soit 1 389,76 € TTC et **AUTORISE** le Maire à payer les dépenses de maintenance et d'hébergement annuelles.

12. PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION LES AMIS DU FORUM À L'ACHAT D'UNE STRUCTURE DE JEUX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DECIDE** d'accepter la participation de l'association « Les Amis du Forum » d'un montant de 4 200 € en vue de l'acquisition de la structure de jeux installée dans la cour de l'école maternelle ; **AUTORISE** M. le Maire à émettre et à signer le titre de recette correspondant et toutes pièces administratives et financières qui s'y rapportent.

13. PARTICIPATION AU COÛT DU VIN D'HONNEUR DE L'INSTALLATION DU NOUVEAU CHARGÉ D'ÂMES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **APPROUVE** le partage à parts égales des frais du vin d'honneur s'élevant au total à 463,63 € TTC, entre les Communes de Durmenach, Muespach, Muespach le Haut, Roppentzwiller, Steinsoultz et Waldighoffen, soit pour chaque Commune : 77,27 € ; **CHARGE** M. le Maire d'en avertir les Communes concernées et **AUTORISE** M. le Maire à émettre et signer les titres de recettes et toutes pièces correspondants.

14. SUBVENTIONS À L'ECOLE-COLLÈGE DES MISSIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DECIDE** l'attribution d'une subvention à l'Ecole-Collège des Missions de 50 € pour la classe de découverte à Stosswihr du 12 au 17 mai 2019 et de 50 € pour le séjour à « l'Euro Space Center » en Belgique du 4 au 6 février 2019 (2 élèves résidant à WALDIGHOFFEN) et **VOTE** les crédits nécessaires.

15. CROSS DES ÉCOLES DU 15/11/2018

16. ANNULATION D'UN TITRE DE RECETTE

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été émis par erreur en 2012 un titre pour la location de la

Synthèse des comptes rendus

cuisine de la salle polyvalente lors d'une rencontre de motards. Il s'agit du titre de recette n°16-93, d'un montant de 123,00 €, émis le 12/06/2012 à l'ordre de Eckes Maurice Sarl.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DECIDE** d'annuler ce titre de recette.

17. DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE (RENONCIATION AU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN).

18. VIREMENTS DE CRÉDITS DES ARTICLES 020 ET 022 : INFORMATIONS

M. le Maire rappelle qu'il a été décidé, lors de la séance du Conseil Municipal du 25 juin 2018, de conclure un emprunt. Une échéance du remboursement est due en 2018 mais ne figure pas au budget, le montant n'étant pas connu au moment de son élaboration. Par arrêté n° 2018/58 il a fait virer du compte 020-dépenses imprévues en section investissement au compte 1641-emprunts un montant de 10 340 €, et du compte 022-dépenses imprévues en section fonctionnement au compte 66111-intérêts réglés à l'échéance un montant de 2 660 €.

19. DIVERS

PLUi : la population est invitée à prendre connaissance du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal d'III et Gersbach jusqu'au 1^{er} décembre 2018. Une réunion d'information des habitants a eu lieu à Steinsoultz.

Sécurité rue de l'III : Mme Eglin Béatrice a observé des automobilistes au comportement dangereux dans la rue de l'III. Elle rappelle la présence à proximité du terrain d'entraînement utilisé par les jeunes footballeurs et demande si des solutions peuvent être apportées pour garantir leur sécurité, notamment lorsqu'ils doivent traverser la route pour se rendre au vestiaire. M. Riegert Patrick souligne que les enfants sont encadrés et qu'un passage-piéton est situé sur un ralentisseur.

Périodicité des réunions du Conseil : M. Munch Patrick demande s'il est possible d'établir un planning des réunions du Conseil Municipal. M. le Maire répond que les dates des réunions sont souvent fixées selon l'urgence des points à traiter.

SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 2018

Membres présents : SCHIELIN Jean-Claude, RIEGERT Patrick, JERMANN Françoise, HATSCH Serge, WUNENBURGER Anne, WALCH Eric, OSINSKI Eliane, FRIEDL Jacqueline, MUNCH Patrick, NUSSBAUMER Michel, DIETSCHY Fabien, SCHULL Pierre.

Membres absents : Non excusés : RUETSCH Karine, POUVREAU Isabelle, GISSINGER Marie.
Excusés : BILGER Martine, EGLIN Béatrice (procuration à OSINSKI Eliane), MARY Etienne, LABORDE Marie (procuration à SCHULL Pierre)

1. APPROBATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DÉFINITIVES 2018

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts (CGI), il est nécessaire de déterminer pour l'exercice 2018, les montants des Attributions de Compensation définitives (AC) des communes de la Communauté de Communes Sundgau.

A travers l'AC, l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) a vocation à reverser à la commune le montant des produits de fiscalité professionnelle perçus par cette dernière, l'année précédant celle de la première application du régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), en tenant compte du montant des transferts de charges opérés entre l'EPCI et la commune.

En 2018, la CCS se voit transférer les compétences GEMAPI par toutes les ex Communautés, hormis la Communauté de Communes de la Vallée de Hundsbach, et le « Périscolaire » par l'ex Communauté de Communes du Jura Alsacien.

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a approuvé son rapport en date du 10 juillet 2018. Il a été approuvé à la majorité qualifiée des communes concernées, à savoir au moins 2/3 des communes représentant 50 % de la population.

Le Conseil Communautaire s'est réuni le 13 décembre 2018 et a validé un calcul des Attributions de Compensation selon une fixation libre, qui se détaille comme suit :

- aucune charge GEMAPI retenue, considérant la taxe GEMAPI appliquée au contribuable
- transfert de la charge "Périscolaire" rapportée à un service rendu sur une année
- pour les communes qui ne proposaient ce service que depuis le 1^{er} septembre 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **APPROUVE** le calcul du montant de l'attribution de compensation définitive 2018 pour la commune de Waldighoffen selon le calcul précité, qui s'élève à 240 630,00 € et **VALIDE** la régularisation calculée entre l'attribution de compensation provisoire 2018 et l'attribution de compensation définitive.

SÉANCE DU 16 JANVIER 2019

Membres présents : SCHIELIN Jean-Claude, RIEGERT Patrick, JERMANN Françoise, HATSCH Serge, WUNENBURGER Anne, WALCH Eric, FRIEDL Jacqueline, BILGER Martine, MUNCH Patrick, NUSSBAUMER Michel, DIETSCHY Fabien, MARY Etienne, SCHULL Pierre.

Membres absents : Non excusés : POUVREAU Isabelle
Excusés : OSINSKI Eliane (procuration à JERMANN Françoise), EGLIN Béatrice (procuration à SCHIELIN Jean-Claude), RUETSCH Karine (procuration à RIEGERT Patrick), GISSINGER Marie, LABORDE Marie (procuration à NUSSBAUMER Michel).

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 05 NOVEMBRE 2018

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 28 DÉCEMBRE 2018

3. TRAVAUX HYDRAULIQUES VISANT À LUTTER CONTRE LES CONSÉQUENCES D'ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES

M. Georges Walter, Directeur du pôle Environnement du Conseil Départemental du Haut-Rhin, présente les études réalisées pour la protection contre les conséquences des orages dans les rues de Willer et de Bâle.

Les canalisations actuellement posées ne permettent pas l'évacuation des eaux de pluie lors des forts orages. Un ouvrage permettant de canaliser et retenir cette eau doit être réalisé. La création des bassins d'orage, compétence communale, supporte la retenue d'un volume d'eau en amont et limite le débit de sortie selon les capacités du cours d'eau en aval.

Un emplacement réservé a été prévu rue de Bâle dans le P.O.S. puis dans le P.L.U. de la Commune. Cependant, il n'y a pas eu d'étude détaillée au moment de la mise en place de ces documents d'urbanisme. Des études complémentaires ont été réalisées en août 2017 puis en décembre 2018, où 3 zones ont été étudiées. Deux présentent des inconvénients ou faiblesses majeures.

Le bassin devra avoir une capacité de stockage de 35000 m³. Le coût total des travaux et des acquisitions foncières s'élève à 346 000 € TTC. Les talus de retenue auront entre 4 et 8 mètres de haut et s'intégreront dans le paysage. Des terres de récupération seront recherchées dans le secteur, mais devront être de bonne qualité.

Le Syndicat mixte de l'III aura la charge du suivi et de l'entretien annuel de l'ouvrage. Le chemin rural existant depuis la rue de Bâle doit être aménagé pour permettre l'écoulement des eaux de

Synthèse des comptes rendus

la rue de Willer vers la rue de Bâle, soit en le reprofilant (15 000 €), soit en créant un talus béton (55 000 €). Les chemins d'accès feront partie du domaine privé de la Commune.

Après approbation du projet, des réunions d'information seront organisées. Puis la Commune entamera les démarches d'acquisition. Le Syndicat mixte de l'III payera une quote-part de ces achats et sera propriétaire du foncier.

Le projet peut être inscrit dans le programme de 2019 pour la phase enquête et démarches règlements concernant la loi sur l'eau. Au plus tôt, les travaux pourront commencer en juillet 2020, mais pour être plus réaliste, pendant l'été 2021.

La zone d'inondabilité située en amont du bassin devra être prise en compte. Le Syndicat indemnise les pertes de récoltes dues aux inondations dans cette zone. Des projets de conventions figureront dans l'enquête publique.

4. CONVENTION DE DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **EMET** un avis favorable à l'établissement d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage au Conseil Départemental pour la construction d'un bassin de rétention ; **AUTORISE** le Maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Conseil Départemental du Haut-Rhin et à régler les dépenses.

5. INDEMNITÉS ALLOUÉES AU COMPTABLE DU TRÉSOR CHARGÉ DES FONCTIONS DE RECEVEUR MUNICIPAL

Un nouveau Comptable du Trésor a été nommé en 2018 à la Trésorerie de Ferrette.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DECIDE** de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983 ; de lui accorder l'indemnité de conseil calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à M. Olivier HOLLERTT, Receveur municipal ; **DECIDE** de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 30,49 €.

6. DÉTERMINATION DE TAUX DE PROMOTION PROPRE À L'AVANCEMENT DE GRADE

Mme Julie Schlegel a réussi l'examen professionnel d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe ce qui lui permet d'être nommée sur ce grade par voie d'avancement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DECIDE** de fixer les taux de promotion propre à l'avancement de grade selon les textes en vigueur.

7. CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DECIDE** qu'à compter du 1er mars 2019, un poste permanent de responsable de la Médiathèque communale relevant du grade d'Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe est créé à raison d'une durée hebdomadaire de 35 heures.

Ce poste comprend notamment la mission de gestion de la Médiathèque communale Nathan Katz.

CHARGE l'autorité territoriale de procéder au recrutement d'un agent sur le poste dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

CHARGE l'autorité territoriale de procéder à la déclaration de création de poste auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin, dans les conditions et les délais fixés.

DECIDE que les crédits nécessaires seront prévus au budget de la collectivité.

8. ACCEPTATION DE CHÈQUES

8.1. Remboursement d'un sinistre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **ACCEPTE** le remboursement de la CIADE, pour le remplacement d'un lampadaire accidenté dans l'impasse des Cigales, d'un montant de 1 062,00 €.

8.2. Ristournes de cotisations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **ACCEPTE** la ristourne de la CIADE d'un montant de 56,00 € sur l'assurance « *responsabilité civile* » et d'un montant de 175,00 € sur l'assurance « *multirisque* ».

9. CONTRATS D'ASSURANCES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **AUTORISE** le Maire à signer les avenants pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019, des contrats d'assurances conclus auprès de la CIADE et de Groupama et à lancer un appel d'offres en procédure adaptée pour le renouvellement des assurances multirisques, responsabilité civile, protection juridique, flotte automobiles et risques annexes, à compter du 01/01/2020.

10. MODIFICATION DES STATUTS DU SIGFRA

Le Conseil syndical du Syndicat Intercommunal pour la Gestion Forestière Région Altkirch (SIGFRA) a approuvé le 7 novembre 2018 la modification de ses statuts.

Les changements apportés aux statuts sont les suivants :

- La mission de commercialisation des bois est confiée à l'ONF ;
- Le Syndicat assurera uniquement la gestion de la main-d'œuvre ;
- Les modalités de calcul de la participation annuelle au SIGFRA sont modifiées. Une participation de 7 € par hectare, pouvant être revue annuellement, a été fixée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **EMET** un avis favorable sur ces nouveaux statuts révisés.

11. DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE

* **Renonciations au droit de préemption urbain.**

* **Marchés publics :**

- Achat d'un tracteur avec chargeur et lame à neige, pour un montant de 90 600 € TTC, auprès de la société A.C.S. de Waldighoffen
- Achat d'une scène et de chariots de transport, pour un montant de 12 610,87 € TTC, auprès de la société OMC de Mundolsheim.

12. PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **AUTORISE** M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2019 dans la limite des crédits ci-après, et ce, avant le vote du budget primitif 2019.

	Crédits inscrits au budget 2018	Dépenses autorisées
Chapitre 20	14 800 €	3 700 €
Chapitre 21	2 386 561 €	596 640 €
Chapitre 23	37 300 €	9 325 €

Synthèse des comptes rendus

13. DIVERS

13.1 Parcours d'art contemporain « Stuwa »

M. Fabien Dietschy informe que le PETR Pays du Sundgau a décidé que des entrepreneurs seront porteurs des projets d'œuvres artistiques pour l'édition 2019 de Stuwa. Il a été sollicité pour accueillir une œuvre. Il y est favorable si celle-ci peut être implantée sur un terrain communal. La Commune n'aura aucun frais à payer. Le cachet de l'artiste est pris en charge par le PETR à hauteur de 6 500 € par œuvre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés, **EMET** un avis favorable à l'implantation d'une œuvre sur un terrain communal, dans le cadre du parcours d'art contemporain Stuwa – édition 2019.

13.2. Informations

Virement de crédit : Un virement de crédit d'un montant de 3.700.- € a été pris par arrêté municipal pour faire face aux charges issues de l'embauche d'une aide-maternelle supplémentaire à compter de septembre 2018.

Aménagement du parking de la place Jeanne d'Arc : Un projet avait été présenté au Conseil lors d'une séance de travail. Il va être représenté lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal pour validation et lancement des appels d'offres.

Un projet d'ensemble a été présenté pour solliciter des subventions, mais reste modulable. Cependant, en cas de hausse des coûts, la subvention ne sera pas modifiée.

PLUI : discussion et explications de M. le Maire avec un riverain de la rue du Vignoble au sujet du classement en zone 1AU de sa propriété à l'arrière de sa maison d'habitation.

Registre de doléances : Un registre de doléances va être mis à disposition de la population

SÉANCE DU 29 MARS 2019

Membres présents : SCHIELIN Jean-Claude, RIEGERT Patrick, JERMANN Françoise, WUNENBURGER Anne, OSINSKI Eliane, FRIEDL Jacqueline, MUNCH Patrick, NUSSBAUMER Michel, RUETSCH Karine, DIETSCHY Fabien, MARY Etienne, SCHULL Pierre.

Membres absents : Non excusée : POUVREAU Isabelle.

Excusés : HATSCH Serge (procuration à SCHIELIN Jean-Claude), WALCH Eric (procuration à MUNCH Patrick), BILGER Martine, EGLIN Béatrice (procuration à OSINSKI Eliane), GISSINGER Marie (procuration à WUNENBURGER Anne), LABORDE Marie (procuration à SCHULL Pierre).

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 JANVIER 2019

2. ARRÊT DU PLAN LOCAL D'URBANISME DU SECTEUR ILL ET GERSBACH

Le Bureau du Conseil Communautaire a, lors de la réunion du 7 mars 2019, émis un avis favorable à l'arrêt du PLUi pour le secteur Ill et Gersbach, sous réserve de la réintégration d'un secteur d'environ 0,80 ha en classement en 2AU, au lieu-dit Maehleholz près du lieu Sonnenglantz.

L'objectif du PLUi est de mettre en adéquation les surfaces d'extension avec les besoins en matière de production de logements. Les formes d'habitat devront être plus diversifiées pour développer la mixité de l'habitat et le nombre de logements de petite taille augmenté. Le PLUi est aussi un outil de lutte contre l'augmentation du nombre de logements vacants. Les Communes ont la possibilité de fixer une taxe sur les logements vacants. Il est également préconisé de favoriser le comblement des « dents creuses » en mobilisant les terrains encore disponibles au milieu des habitations.

A Waldighoffen, environ 10 hectares sont prévus pour la production de 345 logements. Une projection démographique prévoit une population locale de 2110 habitants à l'horizon 2032.

Dans 2 voire 3 ans, un bilan sera fait sur la consommation de l'espace.

Dans trois ans débiteront les études pour l'élaboration d'un PLUi commun à l'ensemble des Communes de la Communauté de Communes Sundgau, avec un règlement unique présentant éventuellement des spécificités locales.

3. DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

- Section fonctionnement et section investissement

- Recettes et dépenses en 2018 ; crédits prévus en 2019.

- Propositions d'attribution de subventions.

- Projets d'investissements : aménagement de l'itinéraire cyclable Waldighoffen - Illtal ; pose de la fibre optique ; cimetièrre (avenants) ; réfection de la rue de la Poste ; remise en état des bordures du trottoir rue du 19 novembre ; achat d'un panneau de scores dans la salle polyvalente ; achat de matériel informatique pour la Mairie et pour l'école ; acquisitions de terrains rue Bellevue.

3.1. Prix location de la chasse

L'Association de chasse Saint Sébastien sollicite une révision à la baisse du coût de location de la chasse. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DECIDE** de ne pas modifier le prix de location de la chasse communale qui reste fixé à 11 000 € par an.

4. AMÉNAGEMENT DE LA PLACE JEANNE D'ARC - PROPOSITION D'HONORAIRES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **APPROUVE** la proposition du bureau d'Etudes Art Flore Paysages de Héricourt pour une rémunération de 5,50 % du montant HT des travaux d'aménagement de la place Jeanne d'Arc (coût des travaux actuellement estimé au maximum à 165 592 € HT, soit un coût pour la mission estimé à 9 107,56 € HT) et **AUTORISE** M. le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre et toutes pièces qui s'y rapportent.

5. EMPLACEMENT D'UNE ŒUVRE D'ART DANS LE CADRE DU PARCOURS D'ART CONTEMPORAIN « STUWA »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **ACCEPTE** l'implantation de l'œuvre sur le terrain communal cadastrée section 06 n°185, au lieu-dit Rossmatten ; **AUTORISE** le Maire à signer la convention de dépôt et d'implantation de l'œuvre « *Landschaft Kunsch* » d'Anne Fischer et **AUTORISE** le Maire à signer la charte d'engagement du parcours Art et Nature du Sundgau STUWA 2019.

6. CONVENTION DE CO-MAÎTRISE D'OUVRAGE, DE FINANCEMENT ET DE GESTION ULTÉRIEURE POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ITINÉRAIRE CYCLABLE - SECTION ILLTAL HENFLINGEN ET WALDIGHOFFEN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **APPROUVE** les travaux aménagement de l'itinéraire cyclable de Waldighoffen jusqu'à Illtal ; **APPROUVE** la convention de co-maîtrise d'ouvrage, de financement et de gestion ultérieure proposée par le Conseil Départemental et **AUTORISE** le Maire à signer la convention et toutes pièces qui s'y rapportent.

7. LIGNE DE TRÉSORERIE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, pour faire face aux dépenses dans l'attente des recettes à recevoir, **DECIDE** de conclure auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges, une ligne de trésorerie de 300 000 € sur une période de 12 mois, aux conditions suivantes : index : EURIBOR 3 mois ; marge : 0,62% ; paiement des intérêts : trimestriel ; frais de dossier : 0,10% ; commission d'engagement : 0,10% et **AUTORISE** le Maire à signer le contrat de la ligne de trésorerie et toutes pièces qui s'y rapportent.

8. APPROBATION DE CHÈQUES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Synthèse des comptes rendus

ACCEPTE le remboursement de la CIADE, d'un montant de 816,00 € pour le remplacement d'une vitre et d'un montant de 3 644,16 € pour le remplacement d'un candélabre et d'une guirlande traversante.

9. CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES - MANDAT AU CENTRE DE GESTION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DECIDE** de charger le Centre de Gestion du Haut-Rhin de lancer une procédure de marché public en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

Ces conventions devront couvrir tout ou partie de certains risques des agents affiliés à la CNRACL et des agents non affiliés à la CNRACL. Elles prendront effet au 1er janvier 2020, pour une durée de 4 ans, et seront gérées sous le régime de la capitalisation.

La décision éventuelle d'adhérer aux conventions proposées fera l'objet d'une délibération ultérieure. **AUTORISE** le Maire à signer les actes y afférents.

10. DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE (RENONCIATION AU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN).

11. DIVERS

- Prix de fleurissement : Mme Anne Wunenburger a participé à la remise des prix obtenus par la Commune au Concours départemental des villages fleuris : 1^{er} prix dans la 3^{ème} catégorie (Communes de 1001 à 2000 habitants), et 1^{er} prix pour l'aménagement paysager. Elle rappelle que la Commune est inscrite pour participer au concours régional pour l'obtention du label 1^{ère} fleur.

Le jury départemental préconise de réaliser une continuité du fleurissement de la rue du Maréchal Joffre et de la rue de la République, et d'améliorer le fleurissement des espaces verts rue de la République et au « *Sonnenglantz* ». Mme Wunenburger souligne que les travaux de voirie prévus dans la rue du Maréchal Joffre devront être terminés lors de la visite du jury régional.

SÉANCE DU 12 AVRIL 2019

Membres présents : SCHIELIN Jean-Claude, RIEGERT Patrick, JERMANN Françoise, HATSCH Serge, WUNENBURGER Anne, WALCH Eric, OSINSKI Eliane, FRIEDL Jacqueline, MUNCH Patrick, NUSSBAUMER Michel, RUETSCH Karine, DIETSCHY Fabien, MARY Etienne, SCHULL Pierre.

Membres absents : Non excusée : POUVREAU Isabelle

Excusées : BILGER Martine, EGLIN Béatrice, GISSINGER Marie (procuration à WUNENBURGER Anne), LABORDE Marie (procuration à SCHULL Pierre)

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par M. Jean-Claude Schielin, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, M. le Maire ayant quitté la salle, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2018 résumé ci-après ; constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ; reconnaît la sincérité des restes à réaliser ; vote et arrête les résultats définitifs ci-après :

Section de fonctionnement :

- recettes : 1 327 325,86 €
- dépenses : 900 450,12 €
soit un excédent de 426 875,74 €
- report de 2017 en section de fonctionnement : 182 331,97 €
Soit un excédent de 609 207,71 €

Section d'investissement :

- recettes : 1 033 930,73 €
- dépenses : 1 029 163,09 €
Soit un excédent de 4 767,64 €
- report 2017 en section d'investissement, en dépenses : 587 456,63 €
soit un déficit de 582 688,99 €.

Les restes à réaliser au 31 décembre 2018 en section investissement s'élèvent, en recettes à 892 020,00 € et en dépenses à 892 020,00 €.

2. COMPTE DE GESTION 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ; statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **AFFECTE** un montant de 600 000,00 € au compte R1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés, pour couvrir le déficit d'investissement, et 9 207,71 € au compte R002 - Résultat de fonctionnement reporté, du budget primitif 2019.

4. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DECIDE** de ne pas modifier les taux d'imposition de l'année 2019 qui restent fixés à :
Taxe d'habitation : 17,07 %
Taxe foncière bâti : 17,16 %
Taxe foncière non bâti : 84,93 %

5. BUDGET

M. Patrick Riegert expose le projet de budget et examine avec les conseillers les crédits proposés. Les principaux points en section d'investissement ont été discutés lors de la séance du 29 mars 2019. Les montants prévus au budget primitif sont récapitulés comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses réelles prévues : 945 100,00 €, auxquelles se rajoutent les dépenses d'ordre d'un montant de 327 177,71 €, soit au total 1 272 277,71 €.
Recettes réelles prévues : 1 263 070,00 € et 9 207,71 € correspondant au résultat reporté, soit au total 1 272 277,71 €.

Section d'investissement :

Dépenses réelles prévues : 1 703 240,00 € et 582 688,99 € correspondant au solde d'exécution reporté, soit au total 2 285 928,99 €.
Recettes réelles prévues : 1 958 751,28 €, et 327 177,71 € de recettes d'ordre, soit au total 2 285 928,99 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **VOTE** le budget 2019 qui s'équilibre de la manière suivante :

Synthèse des comptes rendus

Section de fonctionnement :

Dépenses : 1 272 277,71 €.

Recettes : 1 272 277,71 €.

Section d'investissement :

Dépenses : 2 285 928,99 €

Recettes : 2 285 928,99 €.

6. SUBVENTIONS COMMUNALES

6.1. Subvention à la coopérative scolaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DECIDE** l'attribution d'une subvention à la Coopérative scolaire de l'Ecole de WALDIGHOFFEN de 10 € par enfant domicilié à Waldighoffen, par nuitée d'une classe de découverte dans les Vosges du lundi 29 avril 2019 au vendredi 03 mai 2019 et **VOTE** le crédit nécessaire.

6.2. Subventions communales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, et vu les actions locales et générales des associations ci-dessous, **DECIDE** d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

Association Part'age Sep Wal	200 €
Fabrique de l'église de Waldighoffen	500 €
Fabrique de l'église de Waldighoffen	2 000 €
Cercle Sportif Saints Pierre et Paul pour la subvention de 2018 pour les jeunes licenciés sportifs	480 €
Sport pour tous, pour l'aide de 2018 aux clubs sportifs	500 €
Cercle d'histoire de Waldighoffen	1 000 €
Société de Musique Concordia de Waldighoffen	600 €
Caisse communale d'action sociale de Waldighoffen	200 €
Société des amis de la bibliothèque à Colmar	125 €
Prévention routière à Colmar	100 €
Delta Revie à Mulhouse	80 €
Accord 68 à Mulhouse	230 €
APALIB à Mulhouse	50 €
APAMAD à Mulhouse	50 €
Mieux vivre son diabète d'Altkirch	100 €
Les Amis de Luppach	100 €
Maison familiale rurale de Ramonchamp	50 €

et **VOTE** le crédit nécessaire

7. ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Le Comptable Public présente une demande d'admission en non-valeur pour des créances datant de 2007 à 2015 devenues irrécouvrables. Il précise que des créances peuvent être saisies sur les revenus tels que les salaires et indemnités, les loyers perçus..., mais que les Perceptions ne peuvent elles-mêmes engager une procédure de recouvrement que pour les créances supérieures à 15 €.

Il vient de mettre en place une nouvelle procédure où le Trésor Public de Ferrette charge un huissier de justice de recouvrer les dettes dès 1 €.

Cependant, lorsqu'une personne est introuvable ou n'a plus les moyens matériels de payer ses dettes, il est demandé au Conseil Municipal de voter en totalité ou partiellement, l'admission en non-valeur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, M. Patrick Munch s'abstenant, vu la demande d'admission en non-valeur présenté par M. Olivier Hollertt, Comptable Public, **DECIDE** d'admettre en non-valeur les titres de recettes faisant l'objet de la demande en non-valeur n° 3712150233, pour un montant global de 7 222,14 €.

8. AVIS DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DU SECTEUR ILL ET GERSBACH ARRÊTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUNDGAU LE 21 MARS 2019

Point remis à une séance ultérieure.

9. DIVERS

- **Parcours d'art « Stuwa »** : l'inauguration du parcours d'art contemporain « Stuwa » - édition 2019 - aura lieu le dimanche 2 juin 2019. La nouvelle œuvre implantée à Waldighoffen sera inaugurée à 14h30. 4 autres œuvres d'art sont également accueillies à Illfurth, Carspach et Muespach.

- **Election européenne** : l'élection européenne se tiendra le dimanche 26 mai 2019. Les conseillers municipaux tiendront le bureau de vote.

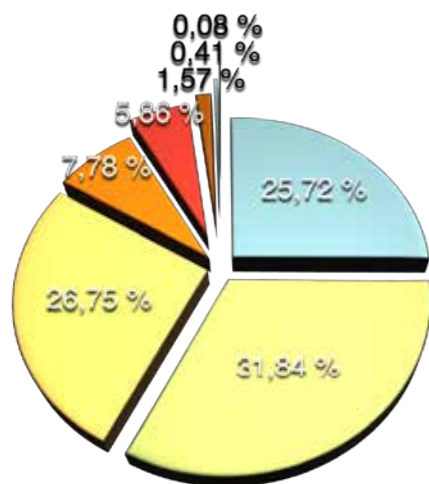
Le budget primitif

La séance budgétaire annuelle s'est tenue le 12 avril avec l'approbation du compte administratif 2018 (à l'unanimité) et le vote du budget 2019 (à l'unanimité). Le compte administratif 2018 présente un excédent de 609 207,71 € en section de fonctionnement et un déficit de 582 688,99 € pour la section d'investissement.

Section Fonctionnement :	1 272 277,71 €
Section Investissement :	2 285 928,99 €
TOTAL BUDGET 2018 :	3 558 206,70 €

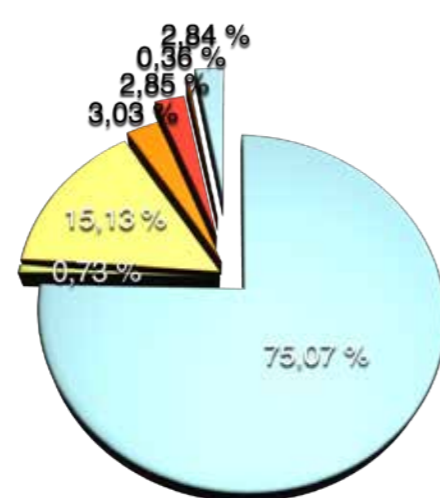
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 272 277,71 €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 272 277,71 €
Virement à la section d'investissement	327 177,71 €	Impôts et taxes	947 420,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	405 100,00 €	Résultat de fonctionnement reporté	9 207,71 €
Charges à caractère général	340 350,00 €	Dotations, Subventions et participations	190 960,00 €
Autres charges de gestion courante	98 950,00 €	Autres produits de gestion courante	38 210,00 €
Charges financières	74 500,00 €	Produits des services, du domaine et vente divers	36 000,00 €
Dépenses imprévues	20 000,00 €	Remboursements de charges	14 670,00 €
Remboursements de produits	5 200,00 €	Divers	35 810,00 €
Divers	1 000,00 €		

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019



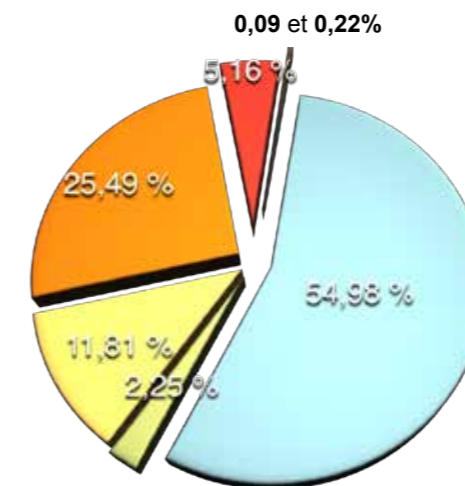
● Virement à la section d'investissement (327 177,71 €)	● Impôt et taxes (947 420,00 €)
● Charges de personnel et frais assimilés (405 100,00 €)	● Résultat de fonctionnement reporté (9 207,71 €)
● Charges à caractère général (340 350,00 €)	● Dotations, subventions et participations (190 960,00 €)
● Autres charges de gestion courante (98 950,00 €)	● Autres produits de gestion courante (38 210,00 €)
● Charges financières (74 500,00 €)	● Produits des services, du domaine et ventes divers (36 000,00 €)
● Dépenses imprévues (20 000,00 €)	● Remboursements de charges (14 670,00 €)
● Remboursements de produits (27 700,00 €)	● Divers (35 810,00 €)
● Divers (1 000,00 €)	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019



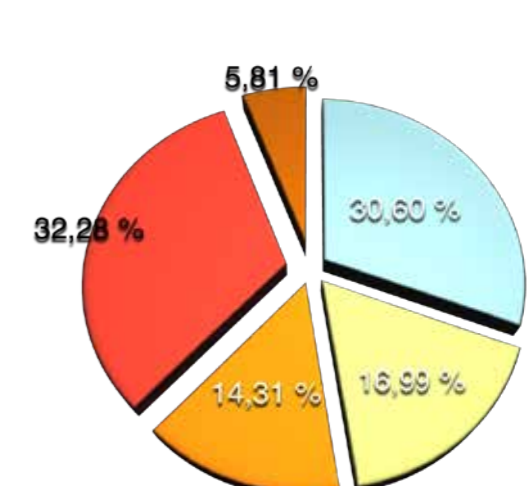
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019	2 285 928,99 €	RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019	2 285 928,99 €
Immobilisations corporelles	1 256 740,00 €	Emprunts et dettes assimilées	699 571,28 €
Subventions d'équipement versées	51 500,00 €	Subventions d'investissement	388 310,00 €
Emprunts et dettes assimilées	270 000,00 €	Immobilisations corporelles	0
Solde d'exécution de la section d'investissement	582 688,99 €	Virement de la section de fonctionnement	327 177,71 €
Dépenses imprévues	118 000,00 €	Dotations, fonds divers, réserves et excédents de fonctionnement	738 000,00 €
Immobilisations en cours	5 000,00 €	Produits des cessions	132 870,00 €
Divers	2 000,00 €	Divers	0,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019



● Immobilisations corporelles (1 256 740,00 €)
● Subventions d'équipement versées (51 500,00 €)
● Emprunts et dettes assimilées (270 000,00 €)
● Solde d'exécution de la section d'investissement (582 688,99 €)
● Dépenses imprévues (118 000,00 €)
● Immobilisations en cours (5 000,00 €)
● Divers (2 000,00 €)

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019



● Emprunts et dettes assimilées (699 571,28 €)
● Subventions d'investissement (388 310,00 €)
● Immobilisation corporelles (0,00 €)
● Virement de la section de fonctionnement (327 177,71 €)
● Dotations, fonds divers et réserves (738 000,00 €)
● Produits des cessions (132 870,00 €)
● Divers (0,00 €)

Désignation des taxes	Base d'imposition prévisionnelles 2019	Taux Votés	Produits correspondants
Taxe d'habitation	1 895 000	17,07 %	323 477
Taxe foncière (bâti)	1 875 000	17,16 %	321 750
Taxe foncière (non bâti)	19 300	84,93 %	16 391
TOTAL			661 618

Quête pour la ligue contre le cancer



La quête 2019 pour la Ligue contre le cancer a rapporté plus de **10 000 €** pour la commune de Waldighoffen. Quelle belle mobilisation !

Grâce à l'équipe de bénévoles qui sollicite la générosité des habitants de Waldighoffen, cette année 2019 a permis de collecter des fonds pour la recherche contre le cancer et l'aide aux malades. Cette année encore, vous avez répondu favorablement à cette démarche en leur réservant un excellent accueil, ce qui leur a permis de récolter la somme de 10 024 €. Une somme similaire à celle récoltée en 2018.

Un grand MERCI aux quêteurs bénévoles qui donnent de leur temps et qui sillonnent le village pendant plus d'un mois et bien sûr aux généreux donateurs, qui contribuent tous ensemble à vaincre cette terrible maladie qu'est le cancer.

Les sommes récoltées sont réparties utilement pour la recherche, les soins, le soutien aux malades et à leur famille, dans le Haut-Rhin.

SOLEIL ET SANTÉ : PROTÉGEZ-VOUS !

En France, le mélanome représente 11 800¹ nouveaux cas et 1 670² décès par an. **Le nombre de cas annuel a triplé en 20 ans !** La prévention a un rôle important à jouer dans notre lutte contre les cancers de la peau. Même si le soleil est essentiel pour rester en bonne santé, l'exposition doit être modérée et raisonnée.

L'absence de protection solaire ou une exposition prolongée ou répétée sont des facteurs de risque du cancer de la peau !

- Les différentes formes de cancer de la peau :

Part de cas parmi les cancers de la peau diagnostiqués		
Carcinome basocellulaire	Carcinome épidermoïde	Mélanome
70 %	20 %	10 %

Le **carcinome basocellulaire** est le cancer de la peau le **plus répandu**. Il ne **se métastase pas** et peut être traité par son exérèse³. Il doit toutefois être **rapidement pris en charge** : plus il sera étendu plus son ablation sera difficile et risquerait de laisser une séquelle, esthétique ou fonctionnelle.

Le **carcinome épidermoïde**, plus agressif, est aussi plus rare. S'il n'est pas pris à temps il peut envahir les ganglions lymphatiques ou se métastaser.

Les **mélanomes** ne représentent que **10 % des cancers** de la peau diagnostiqués. Leur risque de se métastaser est important. Ils peuvent rapidement s'étendre à d'autres organes et ganglions.

Pris à temps, un cancer de la peau peut être traité par ablation. D'où l'importance d'un dépistage régulier !

- Comment se protéger ?

- Eviter de s'exposer entre 12h et 16h.
- Appliquer de la crème solaire d'un indice de protection de 30 à 50, toutes les 2 heures.
- Eviter l'exposition aux UV artificiels.
- Se protéger grâce à des chapeaux, lunettes et vêtements adaptés
- Protéger les plus jeunes, plus fragiles face aux rayons UV
- Surveiller régulièrement l'évolution des grains de beauté grâce à des consultations annuelles chez un dermatologue (consultations remboursées si orientation du médecin)

- La règle ABCDE

La présence de certains signes doit alerter mais ne signifie pas qu'il s'agit forcément d'un cancer.

A comme **Asymétrie** : bords qui ne se ressemblent pas

B comme **Bords irréguliers**

C comme **Couleur non homogène**

D comme **Diamètre en augmentation**

E comme **Evolution** : toute tâche pigmentée qui change d'aspect

¹ Données publiées dans « Les Cancers en France – INCa Édition 2015

² Le taux de survie à 5 ans est supérieur à 90% lorsque la taille de la tumeur est < 1 mm (indice de Breslow).

³ Opération chirurgicale qui consiste à enlever un organe, une tumeur ou un corps étranger malade ou inutile à l'organisme

En période de fortes chaleurs ou de canicule

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

À la médiathèque

PROGRAMME ANIMATION ÉTÉ

EXPOSITION

DU MARDI 2 JUILLET AU MARDI 30 JUILLET
Mardi, mercredi et vendredi de 13h00 à 18h00.

Le tout petit – Exposition d'Anne LETUFFE.
Un jeu réalisé en bois, à la taille de l'enfant avec des livres géants, des tunnels où ramper et jouer à cache-cache. Un livre puzzle et un jeu de cartes, un jeu sur le corps, à découvrir... avec le corps. D'après l'album « *Le tout petit* ».

Public : 0 - 5 ans
Entrée libre – Gratuit



JEUX

MERCREDI 10 JUILLET de 10h à 11h
« Puzz'loup » – Animé par Julie

Un jeu de piste autour d'une sélection de quatre albums jeunesse sur le thème du loup.

Public : 6 - 9 ans
Gratuit



MERCREDI 17 JUILLET de 10h à 11h
« Oh ! » - Animé par Julie

Un jeu qui favorise l'expression des enfants sous plusieurs formes : dessin, mimes, devinettes, ... Bonne ambiance garantie !

Public : 5 - 8 ans
Gratuit



MERCREDI 7 AOUT de 10h à 11h
« Le loup qui voulait changer de couleur » – Animé par Julie

Après la lecture de l'album, un jeu de plateau, en lien avec le thème de l'histoire, sera proposé aux enfants. Un moment d'échange et une approche ludique de la lecture.

Public : 4 - 8 ans
Gratuit



ANGLAIS

TOUT L'ÉTÉ
Cours d'anglais à la demande – avec Dominique SIMS

5h / semaine : 75 €
4h / mois : 100 €

Public : Adultes et enfants



Pendant les grandes vacances, la Médiathèque sera **fermée au public du 15 août au 9 septembre**. Réouverture prévue le mardi 10 septembre aux horaires habituels : mardi, mercredi et vendredi de 13h00 à 18h00.

Pour chaque animation, inscrivez-vous auprès de la Médiathèque Nathan Katz par téléphone au **03 89 68 94 40** ou par mail à l'adresse suivante : jschlegel.waldighoffen@orange.fr

PLAY IN ENGLISH

MERCREDIS 17 ET 31 JUILLET DE 14H À 16H
Play in English – Animé par Dominique SIMS

Dominique propose aux enfants de s'initier ou d'approfondir leurs connaissances de la langue anglaise à travers le jeu, le bricolage, la chanson...

Public : 8 - 12 ans
Gratuit



POTERIE

JEUDI 11 ET MERCREDI 24 JUILLET DE 9H À 10H30 Atelier poterie « Petit monstre » et « Masque africain » – Animé par Catherine UHRWEILLER

L'occasion, pour les enfants, de créer et de personnaliser leurs objets en compagnie de l'artiste céramiste Catherine UHRWEILLER.

Public : 6 - 13 ans
Tarif : 15 € la séance

JEUDI 18 et MERCREDI 31 JUILLET de 9h à 12h Atelier poterie « Pot pour le jardin » et « Cruche » – Animé par Catherine UHRWEILLER

L'occasion, pour les adultes, de créer et de personnaliser leurs objets en compagnie de l'artiste céramiste Catherine UHRWEILLER.

Public : Adultes (+14 ans)
Tarif : 30 € la séance + cuisson



PROGRAMME ANIMATION RENTRÉE

BÉBÉS LECTEURS

MERCREDI 25 SEPTEMBRE, MERCREDI 23 OCTOBRE, MERCREDI 18 DECEMBRE, DE 10H30 À 11H
Séance bébés lecteurs – Animé par Julie

Destinées aux plus petits accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles, ces séances sont l'occasion de partager des histoires, comptines et jeux de doigts dès le plus jeune âge.

Public : 0 - 5 ans
Gratuit



SPECTACLES

LUNDI 21 OCTOBRE à 15h00
Spectacle bilingue français-alsacien « Où est mon chapeau ? » - Isabelle GRUSSENMEYER FREY (programmé en partenariat avec l'OLCA)

A la recherche d'indices lui permettant de retrouver son chapeau, Isabelle va rencontrer de drôles de personnages et des instruments de musique parfois étonnants !

Public : +3 ans
Gratuit



MERCREDI 18 DECEMBRE à 15h00
Spectacle bilingue français-alsacien « Le petit peuple des glaces » - par Annick FREY (programmé en partenariat avec l'OLCA)

Au pays des neiges vit Glacieuse, la grande reine du froid. Comme chaque année, le merveilleux jour de la distribution des cadeaux pour les petits humains est enfin arrivé ! Il est préparé avec grand soin par les lutins des glaces. Mais cette année, une révolte se prépare...

Public : +5 ans
Gratuit



JEUX

VENDREDI 25 OCTOBRE de 10h00 à 11h00
« Le chaudron des araignées » - jeu animé par Julie

Un jeu de plateau spécial halloween qui s'articule autour de quatre albums jeunesse. Qui sera le premier à posséder et déposer tous les ingrédients dans la marmite ?

Public : +6 ans
Gratuit



MARCHÉ DE NOËL

SAMEDI 23 et DIMANCHE 24 NOVEMBRE
Marché de Noël

La Commune et la Médiathèque organisent, pour la neuvième année consécutive, un marché de Noël. L'occasion de rencontrer des exposants qui présenteront leurs créations et idées de cadeaux originales pour petits et grands.



Le programme des animations à partir de la rentrée scolaire est en cours de constitution, il est susceptible d'évoluer et de s'enrichir.

Pour chaque animation, inscrivez-vous auprès de la Médiathèque Nathan Katz par téléphone au **03 89 68 94 40** ou par mail à l'adresse suivante : jschlegel.waldighoffen@orange.fr

Retrouvez le programme complet sur le site internet de la Médiathèque Nathan Katz : www.waldighoffen.com/mediatheque ainsi que sur sa page Facebook : www.facebook.com/mediathequewaldighoffen

PROGRAMME ANIMATIONS HEBDOMADAIRES

POTERIE

ATELIER POTERIE AVEC CATHERINE UHRWEILLER Le lundi de 19h30 à 21h00

Tarif des séances : 35€ pour deux séances
Tarif pour la cuisson : 4€ le kg de terre
Public : à partir de 14 ans

Information et inscription auprès de Catherine UHRWEILLER au 06 85 22 26 96



BELOTE

APRES-MIDI BELOTE
Le mercredi à partir de 14h00

Gratuit
Public : Adulte

Information et inscription auprès de Marie-Rose GRIENENBERGER au 03 89 07 70 09.



TRICOT

ATELIER TRICOT AVEC MARIE-ROSE GRIENENBERGER Le mercredi de 20h à 22h

Gratuit
Public : Tous publics

Information et inscription auprès de Marie-Rose GRIENENBERGER au 03 89 07 70 09.



SCRABBLE

APRES-MIDI SCRABBLE
Le mercredi à partir de 14h00

Gratuit
Public : Adulte

Information et inscription auprès d'Odile GISSINGER au 03 89 25 80 89.



GUITARE

COURS DE GUITARE
Le vendredi de 16h30 à 19h30

Tarif : 65 € / mois pour 1h / semaine
Public : Tous publics à partir de 7 ans

Information et inscription auprès de Matthieu THERLIN au 06 77 38 09 73.



ANGLAIS

COURS D'ANGLAIS Le mercredi après-midi pour les enfants Le jeudi et le vendredi de 19h30 à 21h00 pour les adultes

Tarifs 25€ : 1h pour un cours individuel
18 € : 1h / personne par groupe de 2 personnes
15 € : 1h30 / personne par groupe de 3 pers. et plus

Information et inscription auprès de Dominique SIMS au 06 85 53 99 55.



Événements au fil des jours

LA CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE 2019



La cérémonie des vœux du Maire de Waldighoffen s'est tenue le samedi 12 janvier 2019 dans la salle polyvalente du village.

Monsieur Jean-Claude Schielin a eu le plaisir de saluer nos représentants nationaux, régionaux, et départementaux, ainsi que les Maires et élus des environs, les Maires honoraires, les pompiers, les représentants des administrations et d'associations, la Musique Concordia, les institutrices et la directrice de notre groupe scolaire, accompagnées de leurs élèves.

C'est de façon rythmée et joyeuse qu'a débuté cette cérémonie, grâce à une belle prestation des enfants de l'école qui ont entonné chants et poèmes, et à la Concordia qui a fait résonner dans la salle un cor des Alpes, instrument rare et surprenant de beauté.

Après la musique, place au sport ! Les équipes de jeunes footballeurs et basketteurs de la commune ont été mis à l'honneur. Le retour d'une équipe de jeunes au sein du club de football et les excellents résultats de l'équipe de benjamines coté basket, laissent présager un avenir prometteur aux jeunes amateurs de sport à Waldighoffen.

Dans son discours de politique générale, le Maire est revenu sur les différents événements nationaux qui ont secoué la France en 2018. A l'échelle locale, l'inquiétude persiste quant à la fermeture annoncée de la maternité et du service des urgences de l'hôpital d'Altkirch. A ce titre, une pétition est disponible dans toutes les mairies du secteur. Le discours du Maire a également permis de souligner de beaux projets menés à bien au sein du village malgré un contexte national morose et défavorable aux communes rurales. Les travaux ayant permis de rénover et d'améliorer les espaces et biens publics tels que l'éclairage public, le cimetière et le groupe scolaire, ont notamment été mentionnés.

Les bénévoles de la journée citoyenne ont été vivement remerciés pour leur investissement qui a été récompensé par le prix de l'aménagement paysager, ouvrant ainsi droit à la participation au concours de la première fleur en 2019.

L'année qui débute s'annonce donc prometteuse. Elle devrait permettre à plusieurs nouveaux projets de voir le jour. Le Maire a en particulier évoqué la rénovation du parking place de la mairie avec le retour de la statue de Jeanne d'Arc, les travaux de voirie dans la rue du Maréchal Joffre et ceux visant à lutter contre les dégâts liés aux événements climatiques. Cette belle cérémonie a été clôturée sur quelques notes de musique suivies du traditionnel verre de l'amitié.

JOLI SUCCÈS POUR LA MARCHÉ DE NUIT ET LA WALD'RUN DU BASKET-CLUB CSSPP LE 19 JANVIER 2019

Combiner deux manifestations en parallèle le même jour, c'est le défi que les basketteurs de Waldighoffen se sont lancés en janvier en organisant la traditionnelle marche populaire de nuit qui en était à sa 23ème édition, une marche sur laquelle s'est greffée une course nocturne sans classement, sans dossard et sans chronométrage. La réussite de cet événement repose sur la mobilisation de 70 bénévoles et sur le soutien apporté par la municipalité et par les associations « *Fit et move* » et « *Tous au sport* ».

Deux itinéraires de 6 et 11 km étaient proposés. Ces tracés ont permis aux marcheurs et coureurs de découvrir des sentiers forestiers peu connus surplombant Illtal.

Les efforts des organisateurs combinés à une météo clémente ont permis de rassembler plus de 610 marcheurs. La course a quant à elle mobilisé 150 coureurs bien décidés à braver la fraîcheur de la nuit. En prélude, ils ont eu droit à un échauffement en musique assuré par l'association Fit et move. Après l'effort, le réconfort : boissons, repas, et pâtisseries, confectionnés et servis par des bénévoles, étaient proposés aux participants et gourmands de passage à la salle polyvalente durant toute la manifestation.



L'EXPO HABITAT DE WALDIGHOFFEN



Pour sa 36^{ème} édition du 1^{er} au 4 mars, l'Expo Habitat 2019 a remporté un franc succès, plus de 30'000 visiteurs ayant déambulé entre les stands. Une belle satisfaction pour les exposants qui misent toujours sur ce premier salon de l'année pour garnir leurs carnets de commandes. L'inauguration de ce salon dédié au bâtiment s'est déroulée vendredi 1^{er} mars en présence de nombreuses personnalités politiques de la région venues témoigner leur soutien aux professions du bâtiment, si durement impactées par la pénurie d'apprentis dans les différentes branches de ces corps de métier.

Afin de valoriser cette filière quelque peu délaissée, M. Fernand Heinis a mis trois entrepreneurs locaux méritants à l'honneur lors de l'inauguration. Il s'agit d'Aurélié Ruetsch, fleuriste, de Benoît Brissinger et Jérémy Jaegy, tous deux paysagistes. Passés par la filière de l'apprentissage, ils ont tous les trois, à force de travail, de détermination et de talent, réussi à percer au sein du tissu économique sundgauvien. Au terme de l'exposition, de nombreux exposants affichaient une grande satisfaction quant aux visites et prises de rendez-vous.

Le sourire était aussi de mise du côté des restaurateurs qui, 4 jours durant, se sont surpassés pour ravir les papilles des visiteurs. D'ores et déjà, rendez-vous est pris pour une nouvelle édition de l'Expo habitat en qui se tiendra du 7 au 10 février 2020.

VTME : AU RENDEZ VOUS DES TERROIRS, DES VIGNES ET DU BIEN ETRE

Pour sa 10^{ème} édition, le salon VTME, qui s'est déroulé le temps d'un week-end les 16 et 17 mars derniers dans la salle Nathan Katz, a accueilli de nombreux visiteurs épicuriens en quête de bien-être et de plaisirs culinaires et gustatifs.

La simultanéité des deux salons accentue la singularité de cette manifestation, placée sous le signe de la solidarité. Parmi les 30 exposants, des nouveaux venus cette année avec des démonstrations de filage et de tissage de laine locale, ou encore un stand « *Voler sans peur* » destiné aux aérophobes.

Fidèle à son éthique solidaire, la présidente des « *Amis du Forum* » Thérèse Schmitt dédie le bénéfice de la manifestation à la réfection du foyer paroissial, « *un véritable lieu de vie accueillant aussi bien les répétitions de la chorale, le catéchisme des enfants et les rencontres du 3^{ème} âge* ».



JURALSACE: LE VÉLO SOLIDAIRE DES « MORDUS »

« *Vélos boueux, combinaisons et chaussures tout crottés, mais 35 kms de pur bonheur à travers monts et vaux, bois et prairies, et en prime quelques bourbiers qui nous faisaient zigzaguer dans les petits sentiers étriqués. Pas une goutte de pluie, vraiment top !* » tel est le témoignage à chaud d'une vététiste assurément enthousiasmée par sa sortie vélo en ce dimanche 12 mai.

La 12^e Juralsace, randonnée VTT organisée par Les Mordus, avec au menu cinq parcours adaptés à tous les mollets (10, 20, 30, 45 ou 60 km), a mobilisé 658 participants sous un ciel assurément clément cette année !

Entre deux coups de pédales, les participants ont pu savourer les ravitaillements « gargantuesques » qui font la notoriété de la Juralsace. La base de départ de Waldighoffen a vécu au rythme de la petite reine toute la journée, avec un florilège d'animations : buvette, restauration, mini-jur'enduro avec des petits obstacles en bois pour les « *pitchounets* », une rando scout de 10 km pour les plus grands, et en prime une tombola mettant en jeu un VTT

Les bénévoles de l'association et leur présidente, Elise Oriez, se sont encore surpassés cette année pour la réussite de cette manifestation solidaire, dont les fonds recueillis seront reversés à l'APAEI (Association des parents et amis d'enfants inadaptés) de Dannemarie.



JOURNÉE CITOYENNE 2019



SÉBASTIEN UEBERSCHLAG, MÉDAILLÉ AUX OLYMPIADES NATIONALES DES MÉTIERS



Sébastien UEBERSCHLAG a gagné la médaille d'excellence aux Olympiades des métiers après avoir obtenu la médaille d'or aux Olympiades Grand Est.

Un de nos jeunes citoyens, **Sébastien UEBERSCHLAG**, s'est brillamment distingué en décrochant la médaille d'excellence catégorie «Plomberie - Chauffage» aux Olympiades des Métiers qui se sont déroulées en novembre dernier en Normandie. Au préalable, il lui a fallu se qualifier en participant aux Olympiades Grand Est, où il a raflé la médaille d'Or.

En cursus bilingue au collège de Ferrette, c'est lors d'un stage de découverte auprès de l'entreprise STEFFAN d'Oltingue que sa vocation est née. Après un apprentissage encadré par le CFA Marcel Rudolff de Colmar, Sébastien a enchaîné avec le BCP (Brevet de technicien des métiers). Il prépare actuellement le Brevet de Maîtrise, sous les encouragements de son maître d'apprentissage, Daniel Steffan d'Oltingue.

Un grand bravo pour ce beau palmarès et bonne continuation !

AU PETIT PARIS FLEURI



Armelle Vetter a repris depuis le mois d'avril la boutique créée par Stéphanie Bravin, qui, après 20 ans de bons conseils en matière de fleurissement, a souhaité céder son commerce. Nous la remercions pour son dynamisme et son sourire durant toutes ces années. Faisant face à l'église, le commerce renouvelé rappelle en couleur le surnom de notre village : Au petit Paris fleuri.

Bienvenue à notre nouvelle fleuriste !



« LIGNES À L'INFINI » AU CRÉDIT MUTUEL REGIO PLUS DE WALDIGHOFFEN – DU 5 AVRIL AU 25 JUIN 2019

En résidence jusqu'au 25 juin dans les locaux de l'agence entièrement rénovée du Crédit Mutuel, les artistes Kiki STIERLIN et Maja KOPP se sont vues offrir un écrin lumineux à leurs œuvres.

Kiki STIERLIN se consacre depuis 2009 à la céramique et a installé son atelier « *Contours d'Argile* » à Heimersdorf. Elle souhaite modeler l'invisible par une fine peau de glaise, « *à rendre visible cette énergie de vie cachée* ».

Maja KOPP, bâloise et installée dans un château dans la vallée du Leimental, peint, dessine et sculpte. Ses personnages asexués s'efforcent de s'accrocher à ce qui donne un sens à la vie. Non sans mal. Derrière un regard de l'artiste noir ou désespéré, pointe l'ironie ou l'absurde.

Une exposition qui a connu un vrai succès depuis son installation courant avril, davantage encore lors de l'inauguration du bâtiment rénové le 13 juin dernier. Ainsi, les officiels et les invités présents guidés par les membres du conseil d'administration ont pu apprécier la modernité des locaux remis à neuf.

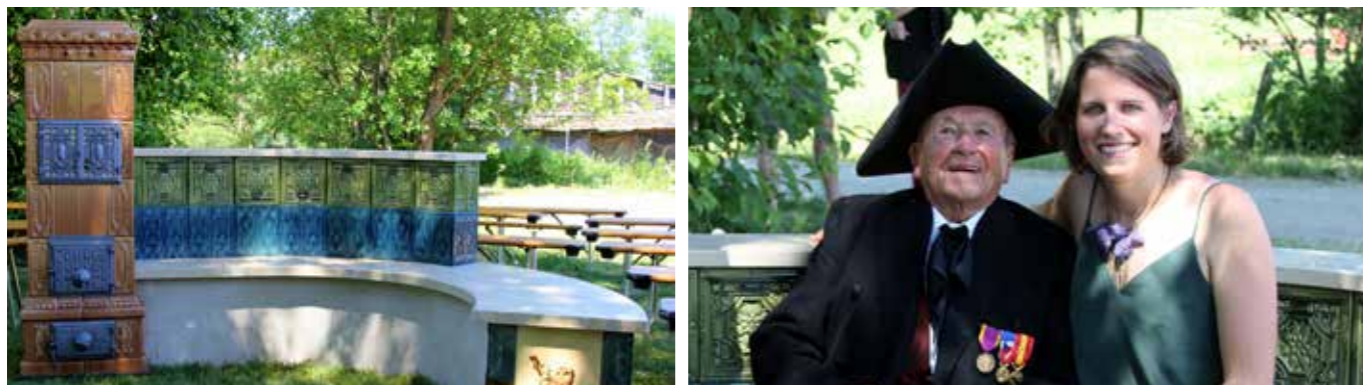


UNE SECONDE ŒUVRE STUWA DANS NOTRE VILLAGE

Dimanche 2 juin 2019, une nouvelle œuvre Stuwa a été inaugurée et elle enrichit artistiquement notre beau village. Pour la 5^{ème} édition du parcours « Art et Nature Stuwa », le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Sundgau) a décidé de valoriser l'économie circulaire qui s'inscrit dans le cadre du développement durable, tout en impliquant les entreprises volontaires. L'entreprise « Dietschy électricité » dirigée par Fabien Dietschy a spontanément postulé pour relever ce défi. La commune de Waldighoffen a mis le terrain d'accueil de l'œuvre à disposition de l'artiste, Anne Fischer, et du maître poëlier, Victor Walter.

L'artiste n'a pas choisi le lieu d'implantation au hasard, l'œuvre a été implantée dans un lieu où règne la biodiversité, avec une forêt, un ruisseau et des prairies. C'est donc au gré d'une promenade le long de la piste cyclable que vous pourrez admirer l'œuvre « Landschaft Kunscht » qui a été conçue grâce à des carreaux de faïence récupérés çà et là par M. Dietschy sur différents lieux de chantier, redonnant une nouvelle vie à des objets destinés à être mis au rebut. L'histoire du poêle en faïence présent dans la Stuwa Sundgauvienne (Pièce de vie), est remémorée par Fabien Dietschy qui, durant son enfance, se réchauffait auprès d'une Kunscht verte, rappelant le tableau de Jean-Jacques Henner « La jeune fille se chauffant les mains à un poêle ».

L'inauguration a été rehaussée par la lecture d'un poème de Nathan Katz par l'historien du village, René Minery en costume sundgauvien. Il n'a pas manqué d'humour en précisant que ce poème sur le Kachelofa n'a pas été écrit sous la chaleur de juin ! Après les discours d'usage, le public a pu profiter de l'ambiance bucolique et du soleil au son de la musique Concordia et autour du verre de l'amitié.



Inauguration de la nouvelle œuvre d'art Stuwa « Landschaft Kunscht » de l'artiste Anne FISCHER et de l'artisan poëlier Victor WALTER. Cette œuvre a été sélectionnée et accueillie par l'Entreprise DIETSCHY Electricité.

REVALIDATION DU LABEL « DEUX ÉTOILES » POUR LE CLUB DE BASKET !

Une des premières du département...

L'école de basket du basket-club CSSPP Waldighoffen a été l'une des premières à être créée dans le Haut-Rhin en 1975 par Jean Schmitt. Malgré les difficultés rencontrées, l'école de basket peut se targuer d'une belle longévité. Elle regroupe aujourd'hui de 35 à 45 jeunes joueurs et joueuses qui ont entre 5 et 8 ans. Outre son rôle de pépinière pour les futures équipes, l'école a permis l'éclosion de nombreux talents.

La première à être labélisée dans le Haut-Rhin...

En 2000, la fédération française de basket met un point d'honneur à la promotion du basket auprès des plus jeunes : le label national des écoles de mini-basket est créé. Très impliqué auprès des enfants, le Basket-club de Waldighoffen se lance dans l'aventure de la labélisation.



Grâce à la qualité de son encadrement, il a été en 2007 le premier club du département à se voir décerner la première étoile de ce fameux label. Motivé comme jamais, le basket-club décide dès l'année suivante, de briguer la seconde étoile. Pari gagné en mai 2008, le travail et la détermination des encadrants sont récompensés !

Nouvelle consécration en 2019...

Etre labélisé pour son engagement auprès des jeunes est certes un succès incontesté, le véritable challenge consiste néanmoins à pérenniser cette

distinction au fil des ans ! En 2019, des vérifications ont été réalisées auprès des écoles de basket afin de s'assurer du maintien de la qualité et du sérieux des formations dispensées aux jeunes. La décision ne s'est pas fait attendre, les deux étoiles attribuées à l'école de basket de Waldighoffen ont été confirmées. Un panier de mini-basket et des ballons ont été offerts au club par le CD68 pour fêter cette réussite.

Cette nouvelle consécration permet de matérialiser la passion qui anime le club et sa volonté de rendre le basket accessible à tous, et ce dès le plus jeune âge !

Avis aux amateurs de basket !

DE NOUVEAUX MAILLOTS POUR L'ÉQUIPE 1

L'équipe 1 du club de foot de l'AS Waldighoffen, termine la saison en beauté avec la remise d'un jeu de maillots sponsorisés par le Crédit Mutuel et remis par M. Jean-Luc Welmelinger, membre du Conseil d'Administration.

Rappelons que nos équipes séniors sont en entente avec Bettendorf, une alliance qui a permis une belle rotation des effectifs et un classement honorable des deux équipes. L'équipe 1 termine 5^{ème} sur 12 en district 4 alors que l'équipe 2 termine 4^{ème} sur 12 en district 8. Du côté des jeunes, l'implication de leur éducateur Kévin Nussbaumer a favorisé une belle progression de tous nos jeunes footballeurs de la catégorie U7. Les enfants ont participé avec motivation et engouement à plusieurs plateaux tout au long de la saison. Pour la saison à venir, le club engagera les équipes suivantes en championnat :

Equipe 1 entente Waldig / Betten en district 4
Equipe 2 entente Waldig / Betten en district 8
Equipes jeunes : U7 et U9

Avis aux amateurs de foot !

Au foot s'applique un principe qui fonctionne dans toutes les disciplines : « Le sport est synonyme d'éducation à un comportement en collectivité impliquant la loyauté et le contrôle de soi, mais aussi d'aboutissement puisqu'il s'agit d'atteindre la meilleure performance possible, quel qu'en soit le niveau ».



Des nouvelles de notre école

LA CLASSE DES PETITS MOYENS GRANDS MONOLINGUES

Cette année, notre projet a été d'effectuer un tour du monde aidé par notre ami Petit Loup. En effet, il voyage et nous envoie des photos des pays, villes et monuments qu'il visite... Mais avant de nous envoyer vers de lointaines contrées, nous nous sommes intéressés à l'endroit où nous vivons, notre belle région, l'Alsace.

Dans un premier temps, avec l'aide des parents d'élèves nous avons constitué un petit musée alsacien qui a réuni des images, des moules à kougelhopf et baeckeoffe, ainsi que d'anciens ustensiles de cuisines, des chopes de bières, des costumes alsaciens et sundgauviens et même le journal l'Alsace du 10/11 novembre 1970 !

Pour nous plonger davantage dans l'esprit alsacien, nous avons réuni une quinzaine d'albums de jeunesse de Tomi Ungerer que les élèves ont adoré découvrir et relire, à la recherche de différences ou similitudes entre les différents contes.



Nous nous sommes également rendus chez une mamie d'élève pour réaliser une séance photos devant la maison à colombages et les géraniums, typiques de notre Alsace. Là, nous avons revêtu des costumes alsaciens et sundgauviens. Les élèves ont beaucoup aimé ce moment et ont posé fièrement devant l'objectif.

Enfin, en arts visuels, nous nous sommes fait plaisir en réalisant des bretzels à la manière d'Andy Warhol, les maisons à colombages de Hundertwasser ou de beaux moules à kougelhopf ainsi que des colliers en bretzels. Nous avons appris une comptine en alsacien.

Notre travail sur l'Alsace est achevé à présent. Petit Loup est parti vers un nouveau pays. Petit indice, regardez sur le planisphère de notre classe... Avez-vous deviné sur quel pays nous travaillons à présent ?



LES CLASSES DE MATERNELLE BILINGUES AU JARDIN

Wir haben ganz viele Pflanzen in unserem Garten :
Radieschen, Kürbisse und Zucchini !
Wir werden die Radieschen bald essen.
Die Radieschen werden wir mit Brot und Butter essen.
Für den Rest müssen wir noch warten !!
Mit Kürbisse kann man gute Suppe machen.

(texte dicté par les enfants à leur maîtresse)



LA CLASSE DE DÉCOUVERTES

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 monolingues sont parties en classe de découvertes au centre « La Roche » à Stosswihr, du 29 avril au 3 mai 2019.

“

Le départ a été un peu difficile pour certains. D'autres se réjouissaient de partir ! On a dit au revoir à nos parents et on est monté dans le bus. Pendant le trajet qui a duré 1h30, on avait le droit de jouer à des petits jeux ou on pouvait parler avec son voisin. (Lucas)

”

“

Le centre « La Roche »

Nous sommes arrivés dans le village de Stosswihr, mais le bus n'a pas pu monter jusqu'au centre, car le chemin est trop étroit. Du coup, nous sommes montés au centre à pied. Quand nous sommes arrivés, nous avons été accueillis par la directrice qui nous a expliqué comment allait se passer notre semaine au centre « la Roche ». Ensuite nous sommes montés au Belvédère, nous avons fait notre lit et vidé notre valise. (Lucie)

”



“ **Le Belvédère** est le bâtiment où nous avons dormi. Il est tout neuf et superbe ! Il a trois étages. Notre classe a dormi au rez-de-chaussée et les CM1-CM2 au 1^{er} étage. Il y a onze chambres par étage avec trois ou quatre lits. Certains étaient en hauteur. Chaque chambre a une salle de bain et des toilettes. Il y a une alcôve au milieu de l'étage. On pouvait y jouer au Lego, à des jeux de société, lire des livres assis sur des coussins. (Mathéo) ”

“ Nous avons mangé au **restaurant**, une grande salle dans un autre bâtiment. Pour y aller on a dû traverser une terrasse en bois. Avant chaque repas, on s'est lavé les mains et on a chanté. Chaque table désignait un chef de table qui devait aller chercher les plats, la cruche d'eau, débarrasser et laver la table. On a bien mangé ! (Alycia) ”

“ Tous les matins on a pu choisir ce qu'on voulait manger. Plusieurs choses étaient proposées : différents fruits, des céréales, du pain, de la confiture et du miel. (Florent) ”



“ **Les activités**
On a fait 3 séances de **tir à l'arc**. Au début, tenir correctement l'arc a été très difficile, mais au bout de la 2^{ème} séance ça a été plus facile, parce que David nous a bien expliqué et montré comment faire. A la dernière séance on a fait un concours pour savoir qui tirait le mieux sur des vraies cibles. Il y avait deux groupes et dans chaque groupe il y a eu trois gagnants. (Nathan et Thibault) ”

“ Pour découvrir l'environnement on a d'abord fait un **parcours photos** : chaque binôme a reçu une feuille avec plusieurs photos et des points rouges sur chacune. Il a fallu bien observer et retrouver les balises le plus vite possible. (Valentine et Ethan) ”

“ Ensuite, on a fait un **parcours plan**. Par binôme, on a dû chercher des balises jaunes un peu partout autour du centre. Pour les trouver, on s'est aidé d'un plan sur lequel était dessiné l'endroit où on pouvait trouver ces balises. On a bien aimé faire ces parcours. (Maël et Trystan) ”

“ **Les randonnées**
Le premier jour, nous sommes allés au **Katzenstein**. C'est quoi le Katzenstein ? C'est un rocher en forme de patte de chat ou de lynx. Une légende raconte pourquoi ce rocher est là. Christophe nous l'a racontée. Nous avons écouté attentivement l'histoire. (Louis et Sofija) ”



“ Le mardi, on a fait une **grande marche**, toute la journée : on a marché au moins 10 km ! On s'est arrêté dans une forêt et on a recherché des traces du passage des animaux : on a trouvé des crottes, des plumes, des poils, des cônes grignotés par des écureuils, des feuilles trouées, des coquilles d'œufs et même un nid et des os ! On avait une petite boîte dans laquelle on a mis toutes nos trouvailles. (Antoine) ”

“ Le jeudi, nous sommes allés visiter une ferme où l'on fabrique du fromage, dans un tout petit village. Il y avait plein d'animaux : des vaches, des veaux, des génisses, une chèvre, un bouc, des poules et un coq. Le fermier nous a montré comment ils font le fromage et il nous a expliqué chaque étape de la **fabrication du munster**. Ensuite, nous avons pu déguster 3 sortes de fromages : mmmh ! (Grégory) ”



“ Le jeudi on est allé à **la mare**. Avec des épuisettes, on a pêché plein de petites bêtes : des têtards, des crevettes, des vers, des larves d'insectes et on a classé chaque animal par famille dans des boîtes. C'était étonnant de voir autant de petites bêtes différentes ! (Noyan et Tayeb) ”

“ Le vendredi après-midi, nous avons entamé la dernière activité de la semaine : nous avons marché jusqu'à une prairie où nous nous sommes assis. On a observé **le paysage** devant nous : au 1^{er} plan, la prairie, au 2^{ème} plan la forêt, à l'arrière plan, la montagne. Ugo nous a donné une petite carte avec une partie collante. On y a disposé des feuilles, des herbes, de la terre pour représenter le paysage. (Ivo) ”

“ A midi, on a pique-niqué et joué au pouic-pouic : c'est une sorte de cache-cache. Au retour, on a pris un autre chemin et on a eu une vue incroyable ! (Mahé) ”

“ A la fin de la randonnée on a visité une ferme : il y avait des vaches, des cochons, des moutons et des chèvres que nous avons pu caresser. (Jasmin) ”



“ Dans de la terre glaise, nous avons aussi fait chacun **une empreinte d'un animal** qui vit dans les Vosges : chevreuil, cerf, chamois, blaireau, sanglier, écureuil, fouine, hérisson, chat sauvage, renard ou lynx. On a fait une petite galette de terre, on a positionné la patte de l'animal et on a appuyé pour avoir la trace qu'on souhaitait. Avec un crayon, on a gravé notre prénom et le nom de l'animal. (Maëlys) ”

**Les temps libres**

Après le repas de midi, on avait du temps libre. On pouvait jouer au foot, au basket, faire du ping-pong ou du frisbee. (Mathis)

**Le retour**

En partant on est redescendu de la Roche jusqu'au village, où le bus nous attendait. On a dit au revoir aux animatrices et aux éducateurs. On est monté dans le bus et on est parti. Certains étaient tristes que le séjour se termine déjà ! A l'arrivée, nos familles étaient contentes de nous revoir. On a reçu le fromage qu'on avait commandé et on est rentré à la maison, la tête remplie de bons souvenirs ! (Jules)

**Les veillées**

Nous avons fait une **veillée calme** le mardi soir. D'abord on a écrit les cartes postales pour nos parents, mamies, papys... Puis, on a joué à plein de jeux de société, par exemple au Uno. Certains ont écrit dans leur carnet, on a bavardé... Tout le monde a aimé cette veillée. (Léna)



Nous avons fait un **feu de camp** avec Samantha et Jennifer, le mercredi soir. Nous avons grillé et mangé deux chamallows : c'était délicieux ! Ensuite elles nous ont raconté une histoire qui parlait d'un rutabaga. Nous avons aussi chanté des chansons que l'on avait apprises à l'école. (Leona)



La boum a eu lieu le jeudi soir. Quand nous sommes entrés dans la salle il y avait des jeux de lumières et de la musique. On a dansé comme des fous ! Il faisait chaud et on pouvait boire de l'eau. A la fin de la soirée on s'est couché par terre et on s'est calmé avant d'aller dormir. (Julie)



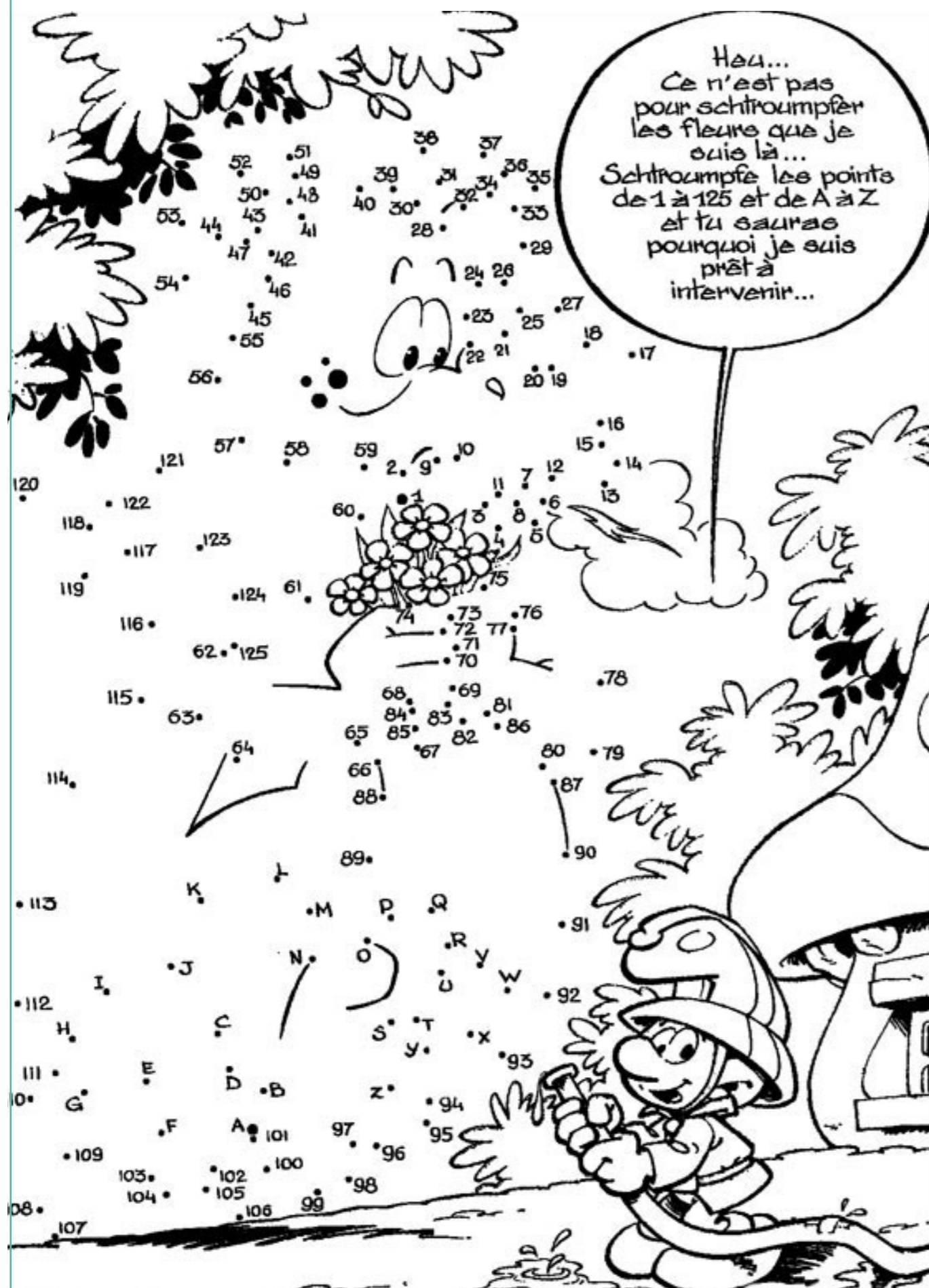
Des nouvelles de notre marché

Depuis quelques semaines maintenant nous accueillons un **nouveau stand de spécialités asiatiques** sur notre marché du vendredi matin. Mme Nora Schmitt propose de nombreuses spécialités asiatiques telles que des nems, des beignets de crevettes ou des ravioles variées, de quoi faire voyager nos papilles.

Avec cette nouvelle venue, entourée du stand de fruits et légumes, des spécialités en charcuterie de la ferme Hell, des volailles de Tony, des fromages du « **Terroir de Marc** » et de la paëlla, **notre marché propose des saveurs issues des quatre coins du monde.**



LE COIN DES ENFANTS



L'agenda

DIMANCHE 25 AOÛT 2019

*Marché
aux puces*



LUNDI 21 OCTOBRE 2019

*Spectacle de l'OLCA
« Où est mon
chapeau ? »*



DIMANCHE 08 SEPTEMBRE 2019

*« Portes ouvertes »
à la caserne des
Sapeurs-Pompiers*



**SAMEDI 26 ET DIMANCHE
27 OCTOBRE 2019**

*Expo
agricole*



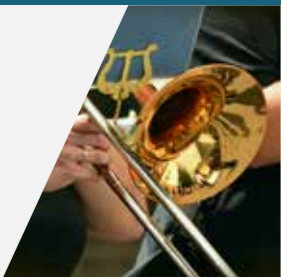
DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019

*Expo photos par le
cercle d'histoire*



DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2019

*Concert de
la musique
Concordia*



**SAMEDI 12 ET DIMANCHE
13 OCTOBRE 2019**

*Expo
oiseaux*



**SAMEDI 23 ET DIMANCHE
24 NOVEMBRE 2019**

*Marché
de Noël*



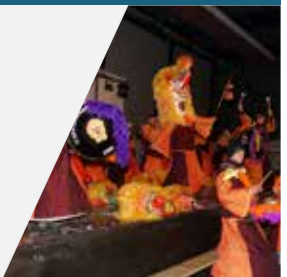
DIMANCHE 20 OCTOBRE 2019

*Repas dansant :
« carpes-frites »*



MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2019

*Spectacle
de l'OLCA
« Le petit peuple
des glaces »*



Les grands anniversaires du 2^{ème} Semestre 2019

JUILLET

- 14.07.1930 Monsieur **BONNECHERE** Jean-Pierre, 89 ans
 16.07.1929 Monsieur **WEIGEL** André, 90 ans
 18.07.1934 Monsieur **BOEGLIN** Robert, 85 ans
 20.07.1927 Madame **GROELL** née **BURGER** Suzanne, 92 ans
 29.07.1936 Madame **ZIMMERMANN** née **MONTFORT** Marthe, 83 ans
 29.07.1934 Monsieur **ZELLER** Etienne, 85 ans

AOÛT

- 01.08.1939 Madame **SCHMITT** née **KUBLER** Geneviève, 80 ans
 04.08.1939 Madame **HENGY** née **HOFF** Jeanne, 80 ans
 04.08.1943 Madame **BRAND** née **MULLER** Marie-France, 76 ans
 07.08.1932 Madame **GROSHEITSCH** née **SPRINGINSFELD** Marie-Louise, 87 ans
 08.08.1942 Madame **PROUT DIT HAMMEL** Françoise, 77 ans
 09.08.1936 Madame **SCHILL** née **ANTHONY** Yvonne, 83 ans
 16.08.1936 Madame **GUGEL** née **HOFF** Marguerite, 83 ans
 17.08.1936 Monsieur **KOCH** Walter, 83 ans
 20.08.1936 Monsieur **LITZLER** Fernand, 83 ans
 28.08.1928 Madame **BAEURLIN** née **BURGER** Marguerite, 91 ans
 28.08.1936 Monsieur **SCHMITT** Elmar, 83 ans

SEPTEMBRE

- 02.09.1943 Madame **WALCH** née **MORGEN** Angèle, 76 ans
 04.09.1935 Madame **FRELECHOUX** Marguerite, 84 ans
 06.09.1944 Madame **LITZLER** née **SCHMITT** Jeanne, 75 ans
 07.09.1936 Monsieur **BURGET** Albert, 83 ans
 07.09.1937 Madame **MOSER** née **ROTH** Marie Reine, 82 ans
 08.09.1934 Monsieur **ERB** Marius, 85 ans
 14.09.1924 Madame **FLEURY** née **KEPPI** Eugénie, 95 ans
 18.09.1940 Madame **EGGENSPIELER** née **SCHADWINKEL** Ursule, 79 ans
 18.09.1942 Madame **DELUNSCH** née **BASTIEN**, Marie-Rose, 77 ans
 21.09.1941 Monsieur **WALCH** Paul, 78 ans
 22.09.1927 Madame **SCHUR** née **HABY** Mireille, 92 ans
 23.09.1934 Monsieur **BAEURLIN** Antoine, 85 ans
 23.09.1927 Madame **LIBIS** Jeanne, 85 ans
 26.09.1939 Monsieur **CATHALA** Pierre, 80 ans
 26.09.1940 Madame **MUNCH** née **VETTER** Liliane, 79 ans
 26.09.1941 Monsieur **PERREY** Pierre, 78 ans
 26.09.1944 Madame **PRUDENT** Marie-Thérèse, 75 ans
 28.09.1938 Monsieur **WALCH** Jean-Paul, 81 ans



OCTOBRE

- 01.10.1941 Monsieur **SCHMITT** François, 78 ans
 02.10.1926 Madame **ZELLER** née **METZGER** Marie-Thérèse, 93 ans
 05.10.1943 Monsieur **HABY** Emile, 76 ans
 07.10.1919 Madame **MULLER** née **FREY** Jeanne, 100 ans
 10.10.1930 Madame **SIMON** née **BURGET** Cécile, 89 ans
 11.10.1933 Madame **ERB** née **MISLIN** Marie Louise, 86 ans
 13.10.1937 Madame **GUSSY** née **WALKOWIAK** Marie-Louise, 82 ans
 24.10.1928 Madame **GISSINGER** née **KUBLER** Agathe, 91 ans
 26.10.1934 Madame **BRUCK** née **BECKER** Carmen, 85 ans
 27.10.1927 Madame **GSCHWIND** née **BOHRER** Germaine, 92 ans
 27.10.1933 Madame **FROEHLI** née **LERDUNG** Florence, 86 ans
 29.10.1933 Madame **LAQUESTE** née **BACCUS** Monique, 86 ans

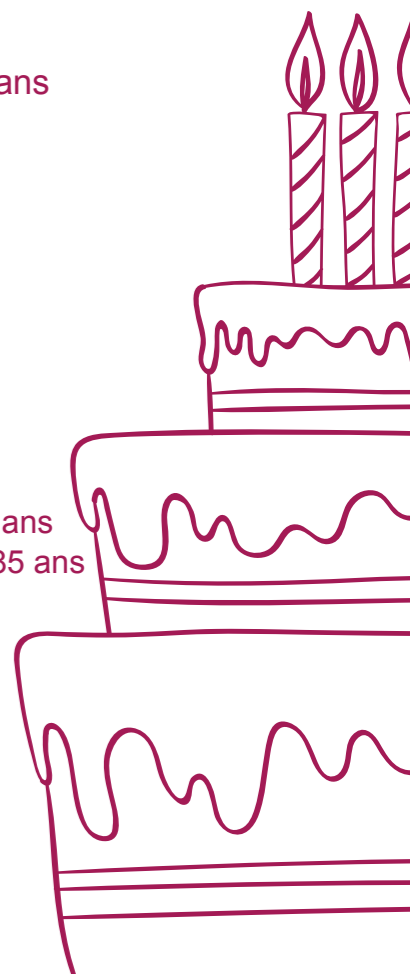


NOVEMBRE

- 02.11.1930 Madame **KUBLER** née **RAPPENECKER** Marie-Thérèse, 89 ans
 03.11.1941 Monsieur **WISS** Jean, 78 ans
 07.11.1920 Monsieur **SPRINGINSFELD** Victor, 99 ans
 07.11.1924 Monsieur **HENLIN** Henri, 95 ans
 08.11.1929 Madame **HENLIN** née **BURGER** Georgette, 90 ans
 09.11.1927 Monsieur **GRAUSSE** René, 92 ans
 09.11.1940 Monsieur **SCHLICKLIN** Erwin, 79 ans
 16.11.1943 Monsieur **LITCHIG** René, 76 ans
 19.11.1926 Madame **BAEURLIN** Marie-Louise, 93 ans
 19.11.1941 Madame **ZDRAVKOVIC** née **KRNDIJA** Desanka, 78 ans
 26.11.1940 Monsieur **JACQUEMOND** Martin, 79 ans
 28.11.1931 Madame **SPECKLIN** née **ENDERLIN** Colette, 88 ans

DÉCEMBRE

- 01.12.1943 Monsieur **BARON** Jacques, 76 ans
 12.12.1939 Monsieur **BISTOLFI** Gérard, 80 ans
 13.12.1944 Madame **GISSINGER** née **GUTKNECHT** Odile, 75 ans
 13.12.1944 Madame **NIGLIOS** Clairette, 75 ans
 14.12.1940 Madame **HEINIS** née **STOLZ** Odile, 79 ans
 15.12.1942 Madame **BOEGLIN** née **DELUNSCH** Marie-Thérèse, 77 ans
 16.12.1934 Madame **ANDEFINGER** née **NUSSBAUMER** Solange, 85 ans
 16.12.1942 Monsieur **SCHMITT** Jean, 77 ans
 21.12.1934 Monsieur **PAFF** André, 85 ans
 25.12.1932 Madame **BLONDE** Jeanne, 87 ans
 26.12.1941 Monsieur **ANDEFINGER** André, 78 ans



L'État Civil - 1^{er} semestre 2019



DÉCÈS

Le 30 novembre 2018 Monsieur **Adrien DREYER**, à l'âge de 88 ans
 Le 04 décembre 2018 Monsieur **Jean HERBIN**, à l'âge de 91 ans
 Le 20 décembre 2018 Monsieur **André JERMANN**, à l'âge de 80 ans
 Le 21 décembre 2018 Monsieur **Paul VETTER**, à l'âge de 80 ans
 Le 05 janvier 2019 Monsieur **Henri SCHMITT**, à l'âge de 88 ans
 Le 12 janvier 2019 Madame **Marie Madeleine DIETSCH née DISSER**, à l'âge de 88 ans
 Le 16 janvier 2019 Monsieur **Jean-Paul GOLDEMANN**, à l'âge de 85 ans
 Le 18 janvier 2019 Madame **Danielle TRABER née MULLER**, à l'âge de 51 ans
 Le 18 janvier 2019 Madame **Alice POMMIER née BACH**, à l'âge de 93 ans
 Le 01 février 2019 Madame **Denise BRUNNER née SCHEIDECK**, à l'âge de 89 ans
 Le 05 février 2019 Madame **Joan BRADY née WILDE**, à l'âge de 91 ans
 Le 20 février 2019 Madame **Gérardine DOUBS née SCHWEITZER**, à l'âge de 83 ans
 Le 21 février 2019 Madame **Bernadette DUGARDIN née BERBET**, à l'âge de 74 ans
 Le 23 février 2019 Madame **Marie Reine DOEBELIN née STEHLIN**, à l'âge de 86 ans
 Le 23 février 2019 Monsieur **Gilbert RIBSTEIN**, à l'âge de 79 ans
 Le 20 mars 2019 Madame **Monique SCHWEITZER née SCHNEIDER**, à l'âge de 84 ans
 Le 24 mars 2019 Monsieur **Jospeh BRUNNER**, à l'âge de 86 ans
 Le 02 avril 2019 Madame **Alice KUENTZ née GEIGER**, à l'âge de 95 ans
 Le 04 avril 2019 Madame **Irène SLUSARZ née BUBSER**, à l'âge de 83 ans
 Le 10 avril 2019 Monsieur **Hüseyin KOCER**, à l'âge de 65 ans
 Le 07 mai 2019 Madame **Louise JAEGY née BIHR**, à l'âge de 97 ans



MARIAGES

Le 29 juin 2019 Monsieur **Vitor KOLBE** et Madame **Sylvie ADAM**



NAISSANCES

Le 06 décembre 2018 **Maël BRAND**, fils de **Benoit BRAND** et de **Sophie STOLZ**
 Le 21 janvier 2019 **Roméo DOS SANTOS**, fils de **Philippe DOS SANTOS** et de **Ophélie ROUSSEY**
 Le 30 janvier 2019 **Nelson STARKBAUER**, fils de **Stéphane STARKBAUER** et de **Amandine GRAVELAT**
 Le 10 février 2019 **Manolia RIVIERE**, fille de **Rémi RIVIERE** et de **Charline KESSLER**
 Le 02 mars 2019 **Romane WELMELINGER**, fille de **Nicolas WELMELINGER** et de **Julie INTERING**
 Le 13 avril 2019 **Théo GUTKNECHT**, fils de **Thomas GUTKNECHT** et de **Noémie STOECKLIN**
 Le 15 avril 2019 **Hugo RUEHER**, fils de **Jean-François RUEHER** et de **Fanny GROELL**
 Le 28 avril 2019 **Maé BURGUNDER LERCH**, fils de **Yannick BURGUNDER** et de **Sephora LERCH**
 Le 07 juin 2019 **Mathéo MUNSCH**, fils de **Julien MUNSCH** et **Pauline SPRINGINSFELD**

Opération brioches 2019 de l'APEI Sud Alsace

L'APEI SUD ALSACE PROPOSE SA 33^{ÈME} « OPÉRATION BRIOCHES » DU MARDI 3 AU DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2019.



Du mardi 3 au dimanche 8 septembre 2019

Les bénévoles de l'APEI Sud Alsace vous proposeront d'acheter leurs délicieuses brioches.

Cette vente est organisée chaque année depuis 33 ans et constitue la principale source de revenus de l'APEI Sud Alsace. La somme récoltée servira au financement du projet innovateur de l'Habitat Inclusif, actuellement en cours de réalisation sur le site de Hirsingue.

L'association accepte également les dons.



Zoom sur nos Jubilaires

La municipalité a eu l'honneur de rendre visite à plusieurs habitants de Waldighoffen qui ont fêté leur anniversaire



*M. Fernand Schmitt
85 ans*



*M. Charles Stoecklin
85 ans*



*Mme Hélène Jelsch
90 ans*



*Mme Hélène Grosheitsch
85 ans*



*Mme Marie-Anne Gaisser
80 ans*



*Mme Annette Minery
85 ans*



*Mme Nicole Scrima
85 ans*

Expo-photos



11^{ème} EXPO-PHOTOS DU CERCLE D'HISTOIRE

Le Cercle d'Histoire vous propose sa traditionnelle expo-photos le **dimanche 22 septembre 2019** à la salle associative du Forum rue des Écoles



La photothèque s'est agrandie. Elle compte plus de 4 300 clichés sur tous les événements marquants du village, grâce aux prêts consentis par les habitants du village, que nous remercions chaleureusement. Lors de l'exposition, afin d'enrichir notre fonds iconographique, confiez-nous vos photos sur la vie du village : elles seront scannées sur place et vous seront rendues immédiatement. Nous comptons toujours sur vous pour reconnaître les personnes sur les photos incomplètes.

Une belle collection d'objets anciens a pu être réunie, grâce aux nombreux dons des habitants de Waldighoffen. Ces objets sont mis en valeur par les membres tous les mardis matin. Les livres, notamment alsatiques et livres d'histoire, composent une bibliothèque fournie. Par ailleurs, une très belle sélection de minéraux occupe tout un mur d'une pièce ! La tissuthèque des anciens tissus produits dans l'usine Lang fera plaisir à celles et ceux qui y ont travaillé. Ce « *petit musée* » est installé dans un ancien appartement d'instituteur près de la salle polyvalente.



En décembre dernier, le Cercle d'Histoire de Waldighoffen a été retenu pour participer au concours des « **PRIX DU PATRIMOINE** » organisé par la Chambre des notaires du Haut-Rhin en partenariat avec le journal l'Alsace, la Caisse des Dépôts et Consignations et le Crédit Mutuel. Les Prix du patrimoine sont destinés à récompenser et promouvoir les réalisations de personnes physiques, d'associations ou de personnes publiques mettant en valeur le patrimoine local haut-rhinois.

Grâce à vos votes, le Cercle d'Histoire a été classé deuxième dans la catégorie : « *Interprétation et la diffusion par la mise en valeur du patrimoine* ». **Un grand merci à tous ceux qui nous ont soutenus !**

SUNDGAU ALSACE CATÉGORIE 2 : INTERPRÉTATION ET DIFFUSION La photothèque de Waldighoffen

Les membres du Cercle d'histoire de Waldighoffen sont des passionnés. Depuis des années, ils ont lancé un énorme travail de recherche de photos anciennes de leur village. Mieux, ils mènent l'enquête pour, par exemple, identifier les personnes qui se trouvent sur les images, pour légénder leurs photos. Le tout représente aujourd'hui une photothèque de plus de 4 000 photos. Remarquable pour un village de cette taille ! Pour transmettre cette photothèque numérisée, il leur faut aujourd'hui acquérir un nouveau logiciel qui leur permettra de transmettre leur précieuse collection aux générations futures.



Les habitants aident les membres de l'association à identifier les personnes présentes sur les photos anciennes. DR



Le 26 mai 2019, le Cercle d'Histoire a ouvert ses portes. Les visiteurs ont été nombreux et le local n'a pas désempilé de toute la journée. Votre présence est une belle récompense pour notre passion !

Si cet été vous rangez votre grenier, votre cave ou videz une maison, pensez à nous contacter au 03 89 07 92 01 pour nous remettre les objets et outils témoignages du passé. Ils ne seront pas mis au rebut, mais trouveront une place de choix dans notre « *petit musée* » et ainsi seront préservés pour le plus grand plaisir de tous !



Lors de l'expo photos du 22 septembre 2019, les membres du Cercle d'Histoire ouvriront également leur local aux visiteurs. Pâtisserie maison et buvette seront proposées lors de l'expo.

EN CETTE PÉRIODE ESTIVALE, ON A TENDANCE À PASSER DAVANTAGE DE TEMPS À L'EXTÉRIEUR.

Il faut donc rester vigilant pour ne pas perturber le voisinage avec des bruits qui peuvent s'avérer gênants. Afin que chacun puisse profiter sereinement de son jardin, de sa terrasse ou de son balcon, il convient de respecter les horaires fixés par l'Arrêté du Maire.



Dans la commune de Waldighoffen, **sont interdits tous bruits gênants** par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif et répétitif, notamment les bruits causés par des outils ou appareils électriques ou à moteur, qu'ils soient industriels, agricoles, horticoles, etc. tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, scies électriques, tronçonneuses, bétonnières...

Du lundi au samedi

entre 12h et 13h

Tous les jours ouvrables

à partir de 21h

Les samedis

à partir de 19h

Les dimanches et jours fériés

toute la journée

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

proposée par la gendarmerie

Pendant vos vacances, signalez votre absence à la gendarmerie proche de chez vous. Les gendarmes organisent des rondes de contrôle.

Les gendarmes des brigades d'ALTKIRCH et DURMENACH mettent en place

L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

C'est simple : vous signalez votre absence lors de vos vacances et pendant cette période les gendarmes passent régulièrement à votre domicile pour vérifier que tout se passe bien chez vous. Un moyen efficace de dissuader les voleurs ...

C'est un service gratuit que les forces de l'ordre offrent à toute la population.

Pour en bénéficier, il suffit de compléter le formulaire que vous trouverez sur le site de la commune ou ci-après et de le faire parvenir à la gendarmerie près de chez vous.

De plus

N'affichez pas vos dates d'absences à l'extérieur de la maison pour en informer vos visiteurs. Evitez d'annoncer votre départ en vacances sur les réseaux sociaux ou sur votre répondeur téléphonique.

- Faites régulièrement relever votre courrier par une personne de confiance ou faites-le suivre sur votre lieu de vacances.
- Demandez à un voisin, un ami ou une personne de votre famille de venir ouvrir et refermer les volets.
- Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes en oscillo-battant.
- Créez de la vie dans votre maison (lumière, radio, etc...) à l'aide de programmeurs.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : prefecturedepolice.interieur.gouv.fr, rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS	Numéro de téléphone mobile :
Nom* :	Prénom* :
Né(e) le* : à* :	e-mail :

VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*
Du : (JJ/MM/AAAA) au (JJ/MM/AAAA)

VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE A SURVEILLER)
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.)* :
Code postal* : Ville* :

INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE
Type de résidence* : <input type="checkbox"/> Maison <input type="checkbox"/> Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes : Digicode d'accès à l'immeuble : Bâtiment : Étage : Numéro de porte ou autre précision utile :
Existence d'un dispositif d'alarme* <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui. Dans ce cas, précisez lequel :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE
Nom* : Prénom* :
Code postal* : Ville* :
Numéro de téléphone portable* : Téléphone fixe* :
(un numéro à préciser au minimum)
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile?* <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

RENSEIGNEMENTS UTILES
Votre lieu de vacances : code postal : Ville :
Êtes-vous joignable pendant votre absence : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :
Ou à cette adresse électronique :
Autre renseignement : (à préciser si besoin)

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : Signature :

* mention obligatoire

Waldighoffen dans la course pour obtenir sa première fleur

Après avoir obtenu le 1^{er} prix paysager l'année dernière, notre village est maintenant dans la course pour obtenir la 1^{re} fleur. Nous accueillerons ainsi le jury régional la dernière semaine de juillet.

Au-delà du fleurissement, ce label très convoité récompense les efforts consentis pour offrir une image et un cadre de vie agréable aux citoyens et touristes. D'ores et déjà nous souhaitons remercier notre équipe technique et plus particulièrement Anthony Litzler pour ses initiatives, sa créativité et son attachement à embellir notre village en toute saison.



Jeux

MOTS CACHÉS

E	Y	U	E	V	I	L	L	A	G	E	W	I	X	B	A
E	S	T	I	V	A	L	E	C	E	M	F	H	H	Q	X
P	V	E	R	S	W	A	Y	I	X	É	K	V	Z	A	Q
O	A	C	X	Y	A	N	Y	T	P	D	T	F	X	T	K
M	C	O	A	S	L	I	T	O	O	I	Q	R	I	Y	L
P	A	L	P	U	D	M	C	Y	S	A	Y	A	V	G	R
I	N	E	J	A	I	A	D	E	I	T	Y	E	J	Y	E
E	C	K	E	O	G	T	A	N	T	H	M	C	A	E	F
R	E	M	J	O	H	I	Z	S	I	È	Z	K	X	I	L
S	S	H	S	Q	O	O	X	E	O	Q	J	V	R	B	E
N	I	H	W	E	F	N	B	G	N	U	A	P	P	I	T
O	Z	E	F	E	F	O	H	Y	A	E	V	G	S	D	W
E	J	U	F	L	E	U	R	I	S	S	E	M	E	N	T
B	N	R	S	U	N	D	G	A	U	V	J	M	O	S	V
A	C	T	I	V	I	T	É	S	M	Y	S	O	F	T	Y
G	L	Z	R	G	S	O	L	E	I	L	O	F	Q	T	L

Village
Estivale
Waldighoffen
Ecole
Reflét

Activités
Exposition
Animation
Pompiers
Soleil

Médiathèque
Vacances
Citoyens
Sundgau
Fleurissement

SUDOKU

5	2		8			7		
	8	1		5				
3			6	1			5	2
			2			4		
	3	7	5	4	9	6	1	
		9			8			
4	1			8	5			7
				7		1	8	
		8			4		9	5

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 125224 - Niveau Facile

8	4			1	3	9	7	
5								
		1	8	7				
	6		2				9	7
	8	7	5		6	4	3	
1	5				7		8	
				5	4	7		
								6
	1	5	9	6			4	3

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 124119 - Niveau Facile



Responsables de la publication : les membres du groupe de communication :
Anne Wunenburger, Jacqueline Friedl, Patrick Munch et Michel Nussbaumer
Conception graphique - mise en page - impression : **ADVisuel**